

PA
INFO

Bulletin d'information



ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES
ET TESSINOISES

2001 - JUIN - N° 29



Participez à la création du nouveau
logo de l'Association des Patinoires
Artificielles Romandes et Tessinoises

E d i t o ...

Loft Story ou ... Love Story ...

Lors d'une interview sur la déontologie télévisuelle, Jean Rueff, directeur de l'information à TF1, exposait ce qu'il pensait être l'impératif premier d'une émission de télévision : ne jamais laisser passer une image qui ne soit pas justifiée par une intention et assurée d'un sens.

Bref, la télévision est comparable à un restaurant qui ne servirait qu'une nourriture conditionnée, pré-mâchée, prédigérée, à laquelle le consommateur en viendrait à préférer la plus regrettable « tomate », pourvu qu'elle soit crue...

Il fait beau et chaud, l'été s'installe, on a envie de flâner et de se laisser vivre, au gré de la brise, casser le rythme, prendre du recul avec notre quotidien, réaliser nos envies et nos désirs. Pour beaucoup de monde, le quotidien de ces derniers mois c'était le rendez-vous avec « Loft Story ».

J'avoue n'avoir vu aucun épisode de Loft Story. Par contre, avec les journaux, la radio ou les gens, impossible d'ignorer l'existence de cette émission quasi incontournable qui fait un « tabac » actuellement. La lecture d'un article de Michel Thévoz, journaliste à 24 Heures, m'a fait retenir les passages suivants :

Qu'est-ce qui distingue Loft Story des feuilletons ordinaires ?

Ceux-ci ne tendent-ils pas à rejoindre la réalité et à se prêter à l'identification immédiate ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que Loft Story les bat d'une longueur grâce à deux composantes qui font justement sa spécificité : le direct et l'impréparation. Loft Story, c'est un peu d'insipidité dans un menu trop riche, une certaine indécision dans un excès d'intention, un vide bienvenu dans un trop plein de sens.

Ces commentaires peuvent-ils susciter une réflexion, une transposition avec les activités que nous offrons au public et au scolaire dans nos patinoires et installations sportives ???

Offrons-nous des activités conditionnées, pré-mâchées, prédigérées auxquelles nos utilisateurs ne veulent plus ?

Depuis la nuit des temps... avons-nous innové, fait preuve de créativité et, tout en assurant la sécurité, avons-nous proposé des activités en « direct », improvisées et impréparées...

En ce début d'été donc, ce qu'on désire le plus, c'est de se laisser aller, de ne pas penser, de ne pas réfléchir, juste ne rien faire, flotter dans une atmosphère de détente et récupérer physiquement, moralement et psychiquement pour la prochaine saison...

Mois aussi, j'ai besoin de vacances et, en me baladant quelque part, en montagne ou au bord d'un lac, je vais tout de même réfléchir à ces questions... Sans obligation, pas par nécessité, juste par intérêt et par curiosité.

Une certitude absolue. Entre ma profession, mes collègues et ma patinoire, c'est une « Love Story » et la passion ne fait que commencer.

Un souhait pour vous tous en ce début d'été :

Cette « Love Story », j'espère qu'elle est contagieuse...

Pierre Gueissaz

Nouveau « logo » des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises

Suite à notre Assemblée Générale à Charmey, il a été proposé un concours d'idées afin de créer un nouveau logo des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises. En effet, nos collègues du Tessin ne sont pas vraiment intégrés dans notre logo « A.P.A.R. » et une modification s'impose.

Toutes les patinoires sont donc invitées à participer au concours et à nous faire parvenir, au plus tard le 15 novembre 2001, vos projets et vos idées.

Chaque patinoire peut donc envoyer plusieurs projets. Le créateur du « logo » retenu se verra remettre une récompense surprise.

Alors laissez agir votre inspiration et votre imagination et, participez nombreux à la recherche d'un nouveau logo moderne, novateur et dynamique, à l'image de notre Association.

AINSI PARLA
SCHMALTZ



par
JON
FERGUSON

Le dernier dimanche de mai, le nouveau journal du dimanche présentait un article sur la star de

NBA Allen Iverson en particulier et sur les joueurs de basket de petite taille en général. Pour l'article, j'ai été interviewé pendant exactement une heure et quart. J'ai calculé que j'ai prononcé environ 8250 mots. De ces mots, cinq phrases ont fini dans la presse. Le public a vu une centaine de mots. Ce qui signifie que moins de 1,5% de ce que j'ai dit a été utilisé pour l'article.

Il n'est nullement dans mon intention de dénigrer le travail du

journaliste, auteur de cet article. Il était très sympathique, bien informé et compétent.

Ce que je veux, par contre, c'est montrer combien nous savons peu de ce que nous pensons savoir. On lit un article. On pense connaître quelque chose. Mais ce que nous lisons n'est qu'une version tronquée, simplifiée, forcément biaisée de ce qui est vraiment arrivé. Malgré tous nos ordinateurs et nos journaux, nous vivons dans un désert épistémolo-

gique. La vraie connaissance n'est que le rêve des innocents.

Mais M6 est en train de lancer une offensive contre l'obscurantisme. Ils nous offrent *Loft Story*. Pas un mouvement, pas un geste qui ne nous soit montré, chaque mot des jeunes enfermés dans le loft est enregistré. On peut voir et entendre la vraie vérité. On a tout le paquet épistémologique. On sait. Tout.

Mais attention! Quand Loana ôte son chemisier, on voit sa peau.

Mais elle n'enlève pas sa peau. Qu'y a-t-il derrière sa peau? Qu'y a-t-il derrière ce qui est derrière sa peau? J'ai pensé que *Loft Story* était un grand pas vers la recherche de la vérité. J'avais tort. On est toujours à la surface. Ce n'est que surface. Surface. Surface.

Mais attention encore une fois! On n'a même pas envie de voir ce qui est derrière la peau de Loana.

On préfère s'arrêter là. A la surface. On ne veut pas la vérité. On ne l'a jamais voulue. La vérité se-

rait laide et sanglante. On veut la peau douce. On veut une «soft story».

Et il y a un autre problème. Si je passe vingt-quatre heures par jour à regarder Loana, je ne peux rien apprendre d'autre sur autre chose. Je ne peux pas apprendre quelque chose sur Allen Iverson ni sur les petits joueurs de basket de la NBA.

De toutes mes forces, je veux la vérité. Mais la vérité ne veut pas de moi. □

Soft Story

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Générale à Charmey

Le procès-verbal de l'Assemblée générale relate toutes les activités durant l'année pour notre Association

Synthèse des tarifs des Patinoires Romandes et Tessinoises

Un collègue, nous propose un document extrêmement intéressant sur les tarifs pratiqués dans les Patinoires Romandes et Tessinoises.

Comment se classe votre patinoire dans les différentes catégories de tarifs ?

Sondages sur les salaires 2001

Sur demande de plusieurs patinoires, nous vous remettons les résultats du sondage sur les salaires en vigueur dans les Patinoires Romandes et Tessinoises en 1998 et un nouveau questionnaire à nous retourner dans les meilleurs délais.

Etes-vous dans la moyenne ?

Dossier des Patinoires Valaisannes

Le Valais, Canton touristique par excellence, possède des infrastructures indignes de sa réputation ? Quelle est la situation dans les autres Cantons Romands et Tessinois ?

La Suisse et le syndrome nord-américain

Lorsqu'on est tout petit, on adore faire la même chose que son grand frère. Et lorsqu'on est mauvais élève, on passe son temps à copier sur son voisin. En matière de sport et d'informations, la Suisse, elle, refuse trop souvent de regarder de l'autre côté de l'Atlantique



Jean-Claude Schertenleib

On a tous un papa, un grand frère, une maman ou une sœur aînée à qui on rêve de ressembler. Sur les bancs des écoles de notre enfance, nous avons tous, un jour ou l'autre, «triché». Parce que les quelques surdoués de la classe, devenus naturellement les petits chouchous de la maîtresse, commençaient sérieusement à nous faire enrager. Mais oui, vous vous souvenez, ceux qui, avec leur air de gosses de bonne famille, ne laissaient jamais le temps à Madame Education de terminer sa question. «Qui peut me dire pourquoi...», et déjà des mains se levaient. Toujours les mêmes. Très souvent porteuses de la bonne réponse, qu'elles accompagnaient d'un sourire moqueur, dirigé tout aussi précisément vers ceux qui ne savaient pas. Pas encore...

Parce que la Suisse est petite, que son organisation sportive est antique, que, dans les arcanes du pouvoir économique et politique, tout le monde n'a pas compris que le statut de sportif d'élite était un métier à part entière, pas une maladie honteuse ou un statut idéal pour planqués de la société, on devrait copier. Et, en matière de sport professionnel, le grand frère a les traits d'un vieux tonton, l'Oncle Sam. Les Etats-Unis d'Amérique? C'est le sport

pro chapeauté par des structures indépendantes, qui narguent les grandes fédérations internationales, qui font leur business chez elles et ailleurs, avec leurs propres règles, leur amour immodéré du dollar, leur *merchandising* poussé à outrance, leurs propres chaînes de télévision, leurs journaux, leurs magazines et leurs... journalistes.

Car, là-bas, on a compris. On a compris que, pour recevoir un soutien de tous les instants, il fallait commencer par donner. Oh, pas seulement des cornets de popcorn, des sodas et quelques hamburgers aux plumitifs qui se rendent dans les stades; non, dans le sport professionnel nord-américain, on offre un accès direct aux plus grandes stars, en ouvrant les vestiaires dès la fin d'un match ou au terme d'un entraînement pourtant décisif.

Il y a quelques années, à Los Angeles, il était autant aisé d'obtenir un entretien de vingt minutes avec Wayne Gretzky qu'avec un joueur de LNB en Suisse; aujourd'hui, un journaliste dûment accrédité pour la finale de la Coupe Stanley de hockey sur glace n'éprouvera aucune difficulté à rencontrer le mythique gardien de but Patrick Roy. En Suisse, pendant ce temps, lorsqu'un média rassemble autour d'une table quelques connaisseurs du ballon rond pour disséquer les raisons du désintéressement total du public pour une équipe, la première intervention des caciques du club prend la forme d'un aveu: «De toute façon, si nous sommes venus, c'était pour éviter que vous ne tiriez à boulets

rouges sur nous, comme vous le faites traditionnellement.»

Là-bas, le représentant des médias est un ami. Ici, un terrible ennemi. Reste maintenant à savoir qui a raison et, a fortiori, qui a tort. Dans le sport nord-américain, comme l'organisation sportive abreuve le journaliste affamé d'informations, qu'elle lui ouvre (presque) toutes les portes, ledit reporter a tendance à se contenter du menu proposé et à le multiplier à l'envi pour son lecteur, son auditeur, son téléspectateur. Tel ou tel a eu des problèmes avec la justice suite à une altercation familiale (exemple pris au hasard, naturellement)? On oublie rapidement, ce genre d'information étant à peine relayée par quelques médias — sans importance dans les milieux économiques — spécialisés dans le fait divers.

En Suisse, c'est tout le contraire. Malheur au journaliste qui a une bonne information de première main et qui tente de la contrôler auprès d'un dirigeant: dans le meilleur des cas, il se fera aboyer via le téléphone! Chez nous, on préfère tout cacher, garder secret, pour ensuite provoquer un formidable événement: Dieu, ce n'est pas tous les jours que Wolfgang Von Stribenschnell, 35 ans, 3 buts la saison dernière en championnat de première ligue, signe un contrat de trois ans avec le LHC, récemment promu en ligue nationale A!

Conséquence: on ne s'étonnera plus que, ici, le plumitif se prenne souvent pour un rat des champs. Vous savez, celui qui gratte, qui gratte...

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. »

Minôtel « Le Sapin » - Charmey - mercredi 16 mai 2001

Présents :

Patinoires

MARTIGNY	GAY-CROISIER Alain
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
NEUCHATEL	HENRIOUD Claude-Alain
MOUTIER	JOBIN Maxime
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MEYRIN	GENEGUAND David
MEYRIN	DUPERRIER Robert
GENEVE	MULLER Jacques
GENEVE	SACK Robert
GENEVE	BUNTSCHU Bernard
MONTHHEY	SCHUPBACH Jean-René
FLEURIER	JEANNET Jacques
THONEX	RIEDO Théodore
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre
PRILLY-MALLEY	BRIAND Roland
SION	BICHET Ignace
SION	BRUTTIN Stéphane
LUGANO	KALATCHOFF Pia
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
LE LOCLE	MATILE Laurent
LAUSANNE	DRESCHER Sandro
VERBIER	BERGUERAND Patrice
VERBIER	BESSON Valérie
SAIGNELEGIER	FEUZ Jean-René
CHARMEY	GOMES Gorge
PORRENTRUAY	AUBRY Marcel
VALLORBE	BERTI Jean-Pierre
VALLEE-DE-JOUX	LOCCA Renald
FRIBOURG	BUCHMANN Christian
BULLE	BOTH Dominique

Excusés :

Tramelan
Leysin
Delémont
Croci Gino

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 mai 2000, à Moutier

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) ACTIVITES GENERALES

- Trois séances du Comité de Direction
- Une séance A.P.A.R.
- Deux parutions du Pati-Info
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R.
- Cours de Maîtres de Glace
- Relations S.P.A.S. – A.P.A.R. et SUISA – A.P.A.R.

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 2000-2001, activités détaillées comme suit :

Mandats 2000 - 2001

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 27 - juin 2000

No. 28 - décembre 2000

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

36 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association. Promotion et intervention auprès des nouvelles patinoires du canton de Fribourg et du canton du Tessin.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande et au Tessin Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Convention signée entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. pour la saison 2000-2001.

« Organisation des matches des catégories Espoirs »

Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R.

Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

Bilan saison 2000-2001

Séance L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. :

Pas de rencontre « bilan » pour la saison 2000-2001

Après consultation des patinoires, aucun problème important à signaler

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. 2000-2001

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours de maîtres de glace

Le cours de formation de maîtres de glace s'est déroulé à Verbier les 25 et 26 avril 2001 en présence de plus de 60 participants.

6. Achats en commun

Les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Nous restons donc à l'écoute des patinoires intéressées ?

7. Agenda Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique

Projet réactualisé / Nouvelle version à Fribourg, Genève et Lausanne.

Démonstration pratique par petits groupes pour les patinoires intéressées.

8. Mérite François Chevillat

Lors de la séance A.P.A.R. du 29 novembre 2000 à Genève, l'attribution du troisième Mérite François Chevillat n'a pas eu lieu.

Le Comité de Direction n'a reçu aucune candidature susceptible d'être mise en nomination pour l'attribution du Mérite « François Chevillat » 2000.

Délai du dépôt des candidatures 2001 : 31 octobre

9. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne

Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes. L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.

Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :

L'élaboration d'un document intitulé « Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter.

Les membres de l'A.P.A.R. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en oeuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à déboursier ce montant financier à disposition. Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.--) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

Rédaction d'un manuel :

DIRECTIVES D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

- Manque de ressources « humaines » pour mener à bien ce dossier.

B) REUNION COMITE DIRECTEUR

Trois séances durant l'année : Novembre 2000
Mars 2001 - Avril 2001

Principaux points traités

- Pati-Info
- Cours Maîtres de glace
- Relations L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. (convention)
- Annuaire A.P.A.R.
- Certificat de service
- Préparation séances A.P.A.R. - Assemblée Générale
- Mérite François Chevillat
- Agenda Sport
- Internet : - Site A.P.A.R.
- Adresse électronique
- Cotisations 2000-2001
- Collaboration avec nos collègues Français et Québécois
- S.P.A.S.
- SUISA

C) REUNION A.P.A.R.

Séance du 29 novembre 2000, à Genève

- Annuaire A.P.A.R. - Certificat de service - Identité romande
- Cours de formation des maîtres de glace
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Convention 2000-2001 - Bilan de la saison
- Attribution du Mérite François Chevillat
- Statuts A.P.A.R.
- Relations S.P.A.S. – A.P.A.R. – Comptes – Décision
- SUISA – Diffusion de musique

D) REUNION DE LA S.P.A.S.

Aucune activité « commune » durant cette année.

E) COTISATIONS 2000-2001

Fr. 150.-- par patinoire, sans changement.
36 patinoires affiliées.

CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. termine sa treizième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
 - la reconnaissance de la profession de maître de glace
 - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en suisse
 - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre quatorzième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

3. Rapport du trésorier - Année 2000-2001

A. P. A. R.

Patinoires romandes et tessinoises contactées par lettre en mars 2000 :	36
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. :	36
Patinoires avec cotisations 2000 (Fr. 150.--) :	35

Recettes

Total en caisse au 30 avril 2000	Fr. 11'071.30
Total cotisations 2000 (35)	Fr. 5'250.--
Inscriptions Cours de Maîtres de Glace, Lugano 2000	Fr. 8'200.--
Intérêt net	Fr. 22.70
	<hr/>
Total en caisse	Fr. 24'544.--

Dépenses

Cours de Maîtres de Glace, Lugano 2000	Fr. 8'811.60
Pati-Info juin et décembre 2000	Fr. 1'434.20
Assemblée Générale A.P.A.R.	
• Identité romande	
• Mise à jour annuaire	
• Boissons pour le repas	Fr. 905.20
Séance A.P.A.R., Genève et Lausanne	Fr. 132.50
Cotisations S.P.A.S. 2000 et 2001	Fr. 2'600.--
Déplacements S.P.A.S. à Zürich, Daniel Piller et Gino Croci	Fr. 273.--
Rencontres Patinoires Françaises, Liège 2000 et Comité A.P.A.R.	Fr. 895.--
Versements crédités	Fr. 9.10
	<hr/>
Total dépenses	Fr. 15'060.60

TOTAL EN CAISSE AU 30 AVRIL 2001 : **Fr. 9'483.40**

=====

Note : Cotisation non payée 2000 : Champéry Fr. 150.--

4. Rapport de l'organe de contrôle

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire
des membres de l'

**ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES
ROMANDES ET TESSINOISES**

(A.P.A.R.)

à Charmey, le 16 mai 2001

Monsieur le Président,

Madame,

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2001.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Pia Kalatchoff

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

6. Information S.P.A.S.

Daniel Piller, Président de la S.P.A.S., nous signale qu'aucune activité « commune » ne s'est déroulée durant l'année 2000-2001. Une séance devrait avoir lieu à Neuchâtel au mois de septembre 2001.

7. Mise à jour de l'Annuaire 2001-2002 et Identité romande

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques. Claude-Alain Henrioud distribue à chaque patinoire les « corrections » pour l'annuaire 2001-2002.

Echéancier : 31 août 2001

Identité romande

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Responsable de l'Annuaire et Identité romande :

Claude-Alain HENRIOUD
Patinoires du Littoral
4, Quai R.-Comtesse
2000 Neuchâtel

8. Mandats 2001-2002

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »
2 parutions par année (juin et décembre).
2. Promotion - information - affiliation des patinoires.
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande et tessin
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire
Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R.
Organisation des matches catégories Espoirs
Saison 2001-2002.
4. Annuaire 2001-2002.
5. Cours de maîtres de glace 2002 (Bulle).
6. Projet de collaboration avec les patinoires françaises et francophones.
7. Achats en commun
(sous réserve de demandes précises des patinoires et particulièrement des besoins des maîtres de glace).
Sandro Drescher, de Lausanne, se propose pour faire avancer ce dossier primordial.
8. Agenda Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique - Projet réactualisé
- Nouvelle version
9. Mérite François CHEVILLAT
10. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne (en attente)
Manuel - Directives d'entretien des installations.

9. Pati-Info

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.

Parution du prochain numéro : juin 2001

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu : 1-2 pages techniques (chefs de glace)
responsable ?
1-2 pages administration (secrétariat)
responsable ?
1 page arbitres Qui ?
1 page L.S.H.G. (clubs) Qui ?

Nouveau

Rubrique cantonale

1 page Valais

1 page Neuchâtel

1 page Jura

1 page Genève

1 page Fribourg

1 page Vaud

1-2 pages Patinoires francophones

Publicité - Sponsor - Argent (Sulzer-Zuko-Etc.)

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de décembre 2001 ?

Contactez-nous rapidement !

10. Bilan L.S.H.G. - A.P.A.R.

La convention concernant l'organisation des matches de catégories Espoirs a été signée par les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande), par les Arbitres et par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et ce pour la saison 2000-2001.

Le bilan de cette saison 2000-2001 est positif et la collaboration entre les trois instances est fructueuse, un système de communication est en place et fonctionne.

Pour la saison 2001-2002, il a été souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2001-2002
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories
- la L.S.H.G. donnera rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2001-2002.
- une rencontre est souhaitée avec la L.S.H.G. et les arbitres avant le début de la saison 2001-2002.

11. Formation des maîtres de glace

Ce dossier est la première priorité de notre association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation de maîtres de glace les 25 et 26 avril 2001 à Verbier, avec plus de 60 participants.

Le cours de maîtres de glace aura lieu chaque année et le prochain se déroulera à Bulle au mois d'avril 2002 (dates exactes à préciser).

12. « Mérite François Chevillat »

Le Mérite François Chevillat a été créé le 1er janvier 1996 afin de perpétuer cet esprit dynamique, créatif et novateur.

Eligibilité : Une personne ou un groupe de personnes ayant contribué

- à l'avancement de la profession au niveau technique
- à l'avancement de la reconnaissance de la profession de maîtres de glace
- en proposant toute innovation technique ou administrative susceptible de faciliter la gestion des installations

Prix : Une oeuvre d'art intitulée
« Mérite François Chevillat »

Jury : Comité de Direction A.P.A.R.
Celui-ci se garde le droit de ne pas décerner le
« Mérite François Chevillat » si la qualité des dossiers
est jugée insatisfaisante

Date limite : 31 octobre 2001
pour remise des dossiers de candidature

Informations : Pierre Gueissaz

13. Cotisations 2001-2002

Fr. 150.-- par patinoire, 36 patinoires affiliées.

14. Divers

1. Pia Kalatchoff demande s'il est possible de recevoir un organigramme général de la S.P.A.S. avec la composition des Comités de Suisse allemande et Suisse romande, et tessin avec les coordonnées et adresses. Le Comité va préparer ces documents et les transmettre aux patinoires.
2. Vallorbe, Charmey et Espace Gruyère n'ont pas reçu l'annuaire A.P.A.R.

Chaque patinoire doit vérifier si les informations sont toujours à jour.
Ne pas oublier les adresses E-mail.

Dernier délai : 31 août 2001

3. Le logo « A.P.A.R. » ne met pas en valeur les patinoires du Tessin. Un concours est proposé pour créer un nouveau « logo » incluant les patinoires romandes et tessinoises. Lisez attentivement le prochain « Pati-Info » qui donnera tous les renseignements.

4. Renald Locca demande si le sondage sur les salaires est toujours disponible ? Il propose de le réactualiser (2001) et d'envoyer les nouvelles « grilles » avec le Pati-Info du mois de juin 2001.

Renald va nous faire parvenir un document relatif aux ressources humaines, le nombre de personnes qui travaillent dans chaque installation en fonction du volume de la patinoire ou du Centre Sportif, de la période (été – hiver).

Il s'agirait de préciser le type d'installation et son statut privé, communal, etc.

5. Tour de table

Le tour de table fait ressortir les préoccupations suivantes et nous informe des travaux réalisés ou à venir dans les patinoires :

- Fribourg - Problème de compresseur, pas de pièces de rechange en stock
- Saignelégier - Ventilation réalisée à 80%, programme O.P.A.M. en attente
- Meyrin - Problème avec O.P.A.M.
3 courts de tennis à vendre, prix intéressant
- Espace Gruyère - Centre Polyvalent - 40'000 entrées patineurs
- 170'000 entrées Centre Polyvalent
- Problème O.P.A.M., sortie de secours
- Le Locle - Changé système de billetterie
- Pose de tourniquets
- Ponts-de-Martel - Tennis en veilleuse pour l'été 2001
- Halle louée pour 2 mois à Expo 02
- Bonne saison 2000-2001
- Demande de l'information sur les revêtements de sol, Pirelli, etc.
- Recherche à acheter une paire de buts de hockey (occasion)
- Neuchâtel - Construction deuxième halle, pose couverture en phase finale
- Coupe Devis de tennis Suisse – France, bilan très satisfaisant

- Charmey
 - Batteries surfaceuses changées (Fr.18'000.--)
 - Machine tourne 4 ½ mois / année, non utilisée en été
 - Nouvelle gestion de la billetterie

- Fleurier
 - Alerte à la bombe, patinoire évacuée, 30 gendarmes sur place
 - Changement des bandes (bois)

- Vallorbe
 - Première année d'exploitation – Bilan positif
 - Recherche des informations sur la sécurité dans les patinoires (O.P.A.M.) ?
Jacques Müller transmettra les informations à Vallorbe

- Les Vernets
 - Promotion du Lausanne HC en L.N.A. aux Vernets...
 - Pas de baisse de fréquentation depuis l'ouverture de la patinoire de Sous-Moulin (Thoney)
 - Spectacle Candéloro : gros succès, bon gala de patinage artistique
 - Problème de sécurité après les matches de hockey, concerts et manifestations
 - Sonorisation : message d'évacuation sur tout le site des Vernets

- Sion
 - Couverture et fermeture d'une patinoire pour la saison 2002-2003

- Porrentruy
 - Etude rénovation complète de la patinoire et de la piscine
Estimation du devis : entre 5 et 10 millions

- Martigny
 - Réfection des vestiaires et sanitaires

- Lugano
 - Violence dans les stades, impact négatif, enquête de police après consultation de la vidéo
 - Sécurité intérieure patinoire : clubs de Lugano
Extérieur : Police Communale
 - Dégâts et dommages = facturation par la patinoire au club qui refuse de payer

- Problème de violence dans les patinoires –
Mettre la L.S.H.G. devant leur responsabilité
– Comment prévenir – Comment agir
Impliquer les « fan's clubs » qui refusent de
dénoncer les responsables de la violence et
des déprédations
Sécurité dans les patinoires : Ligue A et B et
ligues inférieures
Echange d'informations et d'expériences entre
les patinoires
- Marino, responsable technique, a quitté
Lugano pour se consacrer à l'hôtellerie

- Inauguration du Centre Sportif Sous-Moulin

- Patinoire mise en service le 8 décembre 2000
- Manque de dialogue avec les patinoires
voisines des Vernets et de Meyrin,
particulièrement au niveau du volume des
patins de location

Proposition 2002

Les gestionnaires des patinoires ou des Centres Sportifs se rencontrent rarement et pourtant les préoccupations ne manquent pas... Pour 2002, une rencontre à l'intention des « gestionnaires » est prévue la veille de l'Assemblée Générale, avec un programme spécifique et, éventuellement, un conférencier susceptible de répondre à un certain nombre de nos questions ?

Nous recherchons donc, un « volontaire » pour se joindre au Comité et « piloter » ce projet important, indispensable pour une gestion de qualité de nos installations.

Nous attendons donc, avec impatience, de vos nouvelles...

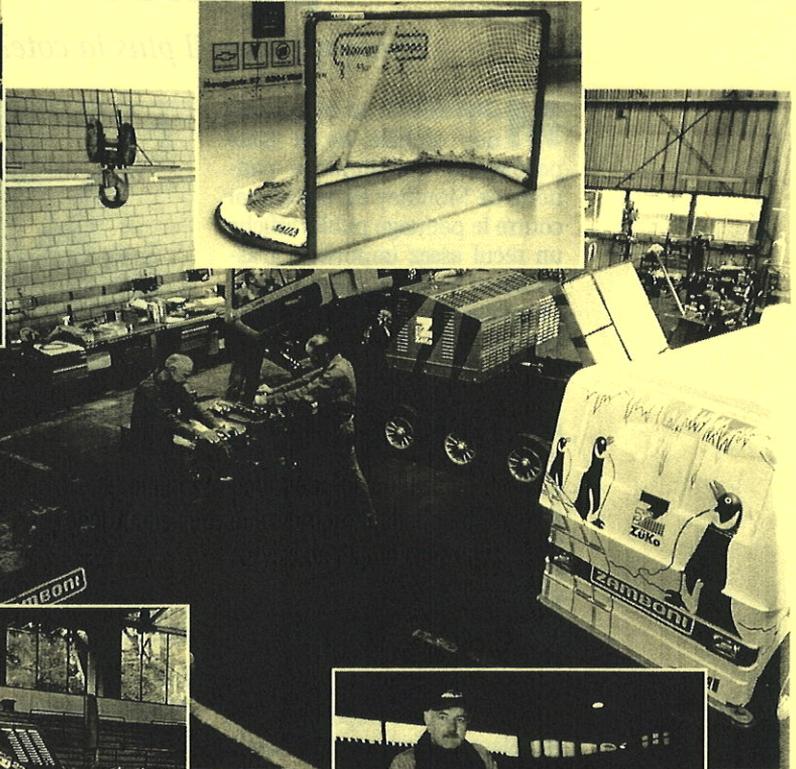
Assemblée levée à 12 h.30

Lausanne-Malley, mai 2001

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

Tout pour votre patinoire...

Système complet de bandes avec portes, poutres, marquage des champs d'exercice en polyester

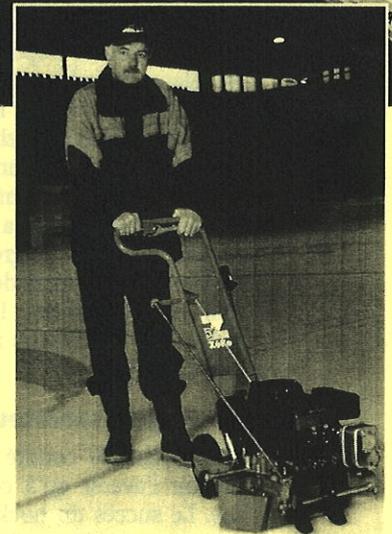


Service compétent

Nous sommes là pour vous lorsqu'il s'agit de réparations dans notre propre atelier ou d'un service de piquet chez vous.



La plus moderne et performante des lisseuses-surfaceuses du monde, la ZüKo WM 2300. Nous vous conseillons lors de l'achat d'une machine neuve ou d'occasion.



Donne à votre patinoire un polissage spécial: la fraiseuse à bandes ZüKo.



Vente et location de machines et accessoires. Demandez-nous aussi conseils sur notre système de réfrigération ainsi que la tuyauterie.

Le no 1 de la patinoire.

W. Zürcher Kommunal AG, 8620 Wetzikon, tél. 01/ 933 61 11, fax 01/ 933 61 13

Le patinage public... patine!

Pourquoi n'a-t-il plus la cote?

MONTHEY Si la fréquentation globale de la halle polyvalente qui abrite la patinoire de Monthey est stable, par contre le patinage public affiche un recul assez important. L'association de la patinoire a mené l'enquête et a découvert trois raisons à ce désintéressement. Primo, l'émergence de nouveaux sports et activités «fun» a relégué au second rang le patinage comme passe-temps favori des jeunes et des familles. Autre concurrence, les différents parcs d'attractions. Ces derniers sont fréquentés, surtout en période de lancement, par les jeunes de la région. Enfin, les écoles extérieures de Monthey viennent moins souvent, surtout les Vaudois depuis la mise en place du plan d'économie Orchidée. A Monthey, le comité présidé par René Künzle va étudier divers projets pour faire remonter cette fréquentation. Il pense notamment à la création de jeux de glace. Malgré ces déficiences, les comptes de la patinoire restent stables. Le déficit prévu (260 000 francs) a été dépassé de 3%.

Projets salvateurs?

N'empêche: le comité ne peut prévoir l'avenir qu'à court terme. Le succès du hockey laisse pourtant espérer que la patinoire fabriquera de la glace encore quelques années... Pour le plus long terme, certains projets d'envergure pourraient apporter un bol d'air frais à cette hal-



Les écoles de l'extérieur de Monthey viennent moins souvent.

nf

le. Parmi eux, les Jeux olympiques de la jeunesse de 2005. La région est candidate et Monthey pourrait accueillir le hockey, le patinage artistique et le short track. En outre, Monthey a été contacté dans le cadre de la candidature de Montreux aux JO d'hiver. Enfin, la Suisse planche sur deux projets de centres nationaux de glace, dont un éventuellement dans le Chablais. Alors que l'on parle beaucoup de Collombey, M. Künzle avance un pion montheysan: «Ce centre devrait être construit en plaine, à côté d'une patinoire existante.» Et où se trouve la seule patinoire chablaisienne en plaine? **GILLES BERREAU**

Synthèse des tarifs des Patinoires Romandes et Tessinoises

Notre collègue des Ponts-de-Martel, Eric Jean-Mairet, nous a fait parvenir un document extrêmement intéressant. Il s'agit de la synthèse des tarifs des Patinoires Romandes et Tessinoises. Grâce à un système de « tri » chacun pourra identifier, par exemple, les tarifs en vigueur pour les enfants, les adultes ou la location des heures de glace et se situer par rapport aux tarifs en vigueur dans les autres patinoires.

Avant de demander à Eric une copie du fichier original, nous vous demandons de bien vérifier « vos » tarifs et, si nécessaire, de communiquer les changements à Eric afin de garantir une version « à jour ».

Ce document permet une analyse intéressante des tarifs pratiqués dans nos patinoires et peut servir d'outil de comparaison pour justifier des changements éventuels.

Merci et bravo à Eric pour cette démarche personnelle et utile pour tous.



A.P.A.R.
Par Monsieur Pierre Gueissaz
Centre de glace de Malley S.A.
14, rue du Viaduc

1008 Prilly

Les Ponts-de-Martel, le 6 juin 2001

Concerne : tarifs des patinoires de Suisse Romande, pour PATI-INFO.

Mon Cher,

Ci-joint, j'ai le plaisir de te faire parvenir en deux exemplaires le résumé des tarifs des patinoires de Suisse Romande.

J'ai mis ce dernier sur un programme Excel, qui avec l'usage du système de tri, permet à chaque patinoire de se situer facilement dans le tableau des tarifs (voir les trois exemples de tri annexés).

Je te suggère d'insérer l'original des tarifs dans le PATI-INFO à paraître, avec la remarque suivante :

Les patinoires intéressées par le fichier original, peuvent l'obtenir, sans frais, directement auprès de Eric Jean-Mairet, Grande-Rue 9, 2316 Les Ponts-de-Martel, moyennant l'envoi d'une disquette vierge, qui leur sera retournée, avec plaisir, par retour du courrier.

Je reste à ta disposition pour tous renseignements complémentaires.

Avec mes cordiales salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Gueissaz', with a long horizontal line underneath.

Annexes : ment.

Tarifs des patinoires de Suisse Romande

Ecole	Enfant	Adulte	Aiguis.	Abt enf.	Abt. Ad.	Loc.h/glace	Loc.h/matc	Loc.match	Loc.h/av.sais.	Loc.pat.enf.	Loc.pat.ad.
Bienne	2.00	4.00	7.00	100.00	180.00	135.00	150.00		150.00	5.00	5.00
Champéry	3.50	5.00	7.00	60.00	80.00	160.00		330.00	160.00	4.50	4.50
Château d'Oex *	0.00	4.00				120.00		200.00			
La Chaux-de-Fonds	0.00	4.50	5.00	70.00	130.00	130.00		300.00		5.00	5.00
Delémont *	2.50	4.50	5.50	65.00	85.00	160.00		320.00		3.00	5.00
Fleurier	3.00	4.00	5.50	45.00	75.00	140.00	140.00		140.00	3.50	3.50
Fribourg	2.50	3.00	9.00	70.00	150.00	250.00	250.00		250.00	2.50	4.00
Genève	0.00	2.00		42.00	120.00	110.00	200.00	a	110.00	2.00	5.00
Grand-Lancy *	2.00	5.00		30.00	70.00					1.00	3.00
Lausanne-Montchoisi *	2.50	3.00	7.50	64.50	107.50	139.80				3.50	5.50
Lausanne-Pontaise *	2.50	2.50		64.50	107.50	118.30					
Leysin	4.50	6.50	7.00			170.00	170.00	b	120.00		
Le Locle *	0.00	1.00		20.00	40.00	120.00	120.00		150.00	5.00	5.00
Loèche-les-Bains	3.20	4.00		50.00	100.00	130.00				5.00	5.00
Lugano	4.00	6.00	6.00			180.00	280.00			3.50	5.50
Malley-Prilly	1.00	6.50		75.00	128.00	195.00	195.00	c	195.00	1.50	3.00
Martigny			5.00			120.00	200.00		120.00	3.00	3.00
Meyrin-Genève *	0.00	1.50		40.00	85.00						
Montana *	4.00	5.00	7.00	65.00	130.00	110.00			110.00		
Monthey	2.50	3.00	10.00	60.00	120.00	190.00	190.00	d		4.00	4.00
Morges	2.00	3.50	6.00	70.00	120.00	150.00	150.00			4.00	5.00
Moutier	2.50	4.50	7.00	40.00	100.00	145.00		330.00	145.00	2.00	4.50
Nendaz *	2.00	4.00				100.00		200.00		4.00	4.00
Neuchâtel	3.00	4.00	9.00	75.00	150.00	192.00	192.00		192.00	6.00	6.00
Les Ponts-de-Martel	2.00	3.00	6.00	40.00	90.00	167.00	167.00		167.00	3.00	5.00
Porrentruy	0.00	3.50	6.00	50.00	80.00	170.40	170.40		170.40	3.00	5.00
Saint-Imier	2.50	3.50	3.50	45.00	80.00	165.75	165.75			5.00	5.00
Saignelégier	2.50	3.50	5.00	g	g	177.40			177.40	3.50	5.50
Le Sentier	2.50	4.00	6.00	125.00	187.00	182.75	182.75	h	177.40	2.00	4.00
Sierre		3.00				150.00		500.00			
Sion *	2.00	2.00		30.00	40.00	100.00		200.00			
Tramelan	2.50	3.00		43.00	86.00	155.00		360.00	155.00	2.50	6.00
Verbier	3.00	5.00	8.00			160.00		320.00		4.00	5.00
Villars-sur-Ollon	4.50	5.50	6.00			160.00	140.00		140.00	4.00	4.00
Yverdon	2.00	2.50	5.00	68.00	105.00	150.00	150.00			2.50	4.50

* = piste extérieure

a) + Fr. 250.- forfait de base piste de loisirs

b) dégressif dès 31h. Fr. 130.

c) loc./h.gl.indig. Fr. 120.-

d) loc./h.gl. + 10h. Fr. 170.-

loc.patinoire/24h. 2'000.-

e) dès 15 loc.rab. 5-7%

f) loc.gl. 1h1/2 Fr. 120.-

loc./h.gl.juniors Fr. 150.-

loc./h.gl.juniors Fr.149.10

g) loc./h.gl.juniors Fr. 145.10

h) dès 15h. 161.- + 30h.140.-

i) match 3ème lig.Fr. 340.-

j) tarif dégressif

Tarifs des patinoires de Suisse Romande

Ecole	Enfant	Adulte	Aiguils.	Abt enf.	Abt. Ad.	Loc.h/gl/ce	Loc.h/matc	Loc.match	Loc.h/av.sais.	Loc.pat.enf.	Loc.pat.ad.
Le Locle *	1.00	4.00		20.00	40.00	120.00	120.00		120.00		
Meyrin-Genève *	1.50	4.50		40.00	85.00				3.00		3.00
Bienne	2.00	4.00	7.00	100.00	180.00	135.00	150.00		5.00		5.00
La Chaux-de-Fonds	2.00	4.50	5.00	70.00	130.00	130.00	300.00		5.00		5.00
Genève	2.00	5.00		42.00	120.00	110.00	200.00	a	2.00		5.00
Grand-Lancy *	2.00	5.00		30.00	70.00				1.00		3.00
Sion *	2.00	3.00		30.00	40.00	100.00	200.00				
Lausanne-Pontaise *	2.50	3.50		64.50	107.50	118.30					
Moutier	2.50	4.50	7.00	40.00	100.00	145.00	e	330.00	2.00		4.50
Saint-Imier	2.50	3.50	3.50	45.00	80.00	165.75	165.75		5.00		5.00
Yverdon	2.50	4.50	5.00	68.00	105.00	150.00	150.00		2.50		4.50
Fleurier	3.00	4.00	5.50	45.00	75.00	140.00	140.00		3.50		3.50
Fribourg	2.50	3.00	9.00	70.00	150.00	250.00	250.00		2.50		4.00
Lausanne-Montchoisi *	2.50	3.00	7.50	64.50	107.50	139.80			3.50		5.50
Monthey	2.50	3.00	10.00	60.00	120.00	190.00	190.00	d	4.00		4.00
Les Ponts-de-Martel	2.00	3.00	6.00	40.00	90.00	167.00	167.00	375.00	3.00		5.00
Sierre	3.00	6.00				150.00	500.00				
Tramelan	2.50	3.00		43.00	86.00	155.00	i	360.00	2.50		6.00
Champéry	3.50	5.00	7.00	60.00	80.00	160.00		330.00	4.50		4.50
Malley-Prilly	1.00	3.50		75.00	128.00	195.00	195.00	c	3.50		5.50
Morges	2.00	3.50	6.00	70.00	120.00	150.00	150.00		4.00		5.00
Porrentruy	0.00	3.50	6.00	50.00	80.00	170.40	170.40		3.00		5.00
Saignelégier	2.50	3.50	5.00	g	g	177.40		430.00	3.50		5.50
Château d'Oex *	0.00	4.00				120.00		200.00			
Loèche-les-Bains	3.20	4.00		50.00	100.00	130.00			5.00		5.00
Montana *	4.00	5.00	7.00	65.00	130.00	110.00	110.00		4.00		4.00
Nendaz *	2.00	4.00				100.00	f	200.00	4.00		4.00
Neuchâtel	3.00	4.00	9.00	75.00	150.00	192.00	192.00		6.00		6.00
Le Sentier	2.50	4.00	6.00	125.00	187.00	182.75	182.75	h	2.00		4.00
Delémont *	2.50	4.50	6.50	65.00	85.00	160.00	160.00	320.00	3.00		5.00
Leysin	4.50	4.50	7.00			170.00	170.00	b	5.00		5.00
Lugano	4.00	5.00	6.00			180.00	280.00		4.00		5.00
Verbier	3.00	5.00	8.00			160.00	j	320.00	4.00		5.00
Villars-sur-Ollon	4.50	5.50	6.00			160.00	140.00		4.00		4.00
Martigny			5.00			120.00	200.00		1.50		3.00

* = piste extérieure

Exemple de tri

Tarifs des patinoires de Suisse Romande

Ecole	Adulte		Aiguis.		Abt. enf.	Abt. Ad.	Loc.h/glace	Loc.h/match	Loc-match	Loc.h/v.sais.	Loc.pat.enf.	Loc.pat.ad.
	Enfant	Adulte	Enf.	Ad.								
Sion *	2.00	2.00	3.00	3.00	30.00	40.00	100.00	200.00				
Lausanne-Pontaise *	2.50	2.50	3.50	3.50	64.50	107.50	118.30				5.00	5.00
Saint-Imier	2.00	2.00	3.50	3.50	45.00	80.00	165.75	150.00		150.00	5.00	5.00
Bienne	2.00	2.00	4.00	4.00	100.00	180.00	135.00					
Château d'Oex *	0.00	4.00	4.00	4.00			120.00	200.00		140.00	3.50	3.50
Fleurier	3.00	3.00	4.00	4.00	45.00	75.00	140.00			120.00		
Le Locle *	0.00	1.00	4.00	4.00	20.00	40.00	120.00	300.00			5.00	5.00
La Chaux-de-Fonds	0.00	2.00	4.50	5.00	70.00	130.00	130.00					
Meyrin-Genève *	0.00	1.50	4.50	4.50	40.00	85.00						
Moutier	2.50	2.50	4.50	4.50	40.00	100.00	145.00	e	330.00	145.00	2.00	4.50
Tramelan	2.00	3.00	4.50	4.50	43.00	86.00	155.00	i	360.00	155.00	2.50	6.00
Yverdon	2.00	2.50	4.50	4.50	68.00	105.00	150.00	150.00	330.00	160.00	2.50	4.50
Champéry	3.50	3.50	5.00	5.00	60.00	80.00	160.00			250.00	2.50	4.00
Fribourg	2.50	3.00	5.00	5.00	70.00	150.00	250.00			110.00	2.00	5.00
Genève	0.00	2.00	5.00	5.00	42.00	120.00	110.00	a			1.00	3.00
Grand-Lancy *	2.00	2.00	5.00	5.00	30.00	70.00						
Montana *	4.00	4.00	5.00	5.00	65.00	130.00	110.00			110.00		
Las Ponts-de-Martel	2.00	3.00	5.00	5.00	40.00	90.00	167.00	375.00		167.00	3.00	5.00
Porrentruy	0.00	3.50	5.50	5.50	50.00	80.00	170.40			170.40	3.00	5.00
Saignelégier	2.50	3.50	5.50	5.50	g	g	177.40			177.40	3.50	5.50
Lausanne-Montchoisi *	2.50	3.00	6.00	6.00	64.50	107.50	139.80			430.00	3.50	5.50
Lugano	4.00	5.00	6.00	6.00	6.00	6.00	180.00				5.00	5.00
Monthey	2.50	3.00	6.00	6.00	60.00	120.00	190.00	d			4.00	4.00
Morges	2.00	3.50	6.00	6.00	70.00	120.00	150.00				4.00	5.00
Nendaz *	2.00	4.00	6.00	6.00			100.00	f	200.00		4.00	4.00
Neuchâtel	3.00	4.00	6.00	6.00	75.00	150.00	192.00			192.00	6.00	6.00
Le Sentier	2.50	4.00	6.00	6.00	125.00	187.00	182.75	h		192.00	2.00	4.00
Sierre	3.00	3.00	6.00	6.00			150.00					
Verbier	3.00	5.00	6.00	6.00	8.00	8.00	160.00	j	320.00		4.00	5.00
Delémont *	2.50	4.50	6.50	6.50	65.00	85.00	160.00				3.00	5.00
Leysin	4.50	4.50	6.50	6.50	7.00	7.00	170.00	b	320.00			
Malley-Prilly	1.00	3.50	6.50	6.50	75.00	128.00	195.00	c		195.00	3.50	5.50
Loèche-les-Bains	3.20	4.00	8.00	8.00	50.00	100.00	130.00			150.00	5.00	5.00
Villars-sur-Ollon	4.50	5.50	8.00	8.00	6.00	6.00	160.00			140.00	4.00	4.00
Martigny					5.00	5.00	120.00			120.00	1.50	3.00

* = piste extérieure

e) dès 15 loc.rab. 5-7%
i) match 3ème lig. Fr. 340.-

a) + Fr. 250.- forfait de base
piste de loisirs

loc./h.gl.juniors Fr. 150.-
loc./h.gl.juniors Fr. 149.10

g) loc./h.gl.juniors Fr. 145.10

d) loc./h.gl. + 10h. Fr. 170.-
loc.patinoire/24h. 2'000.-

f) loc.gl. 1h1/2 Fr. 120.-

h) dès 15h. 161.- + 30h. 140.-

j) tarif dégressif

b) dégressif dès 31h. Fr. 130.

c) loc./h.gl.indig. Fr. 120.-

Tarifs des patinoires de Suisse Romande

Ecole	Enfant	Adulte	Aiguils.	Abt enf.	Abt. Ad.	Loc.h/glace	Loc.h/match	Loc.match	Loc.h/av.sais.	Loc.pat.enf.	Loc.pat.ad.
Nendaz *	2.00	4.00	6.00			100.00	f	200.00		4.00	4.00
Sion *	2.00	2.00	3.00	30.00	40.00	100.00		200.00		4.00	
Genève	0.00	2.00	5.00	42.00	120.00	110.00	200.00	a	110.00	2.00	5.00
Montana *	4.00	4.00	7.00	65.00	130.00	110.00			110.00		
Lausanne-Pontaise *	2.50	2.50	3.50	64.50	107.50	118.30		200.00			
Château d'Oex *	0.00	4.00	4.00	20.00	40.00	120.00	120.00		120.00		
Le Locle *	0.00	1.00	4.00			120.00	200.00		120.00	1.50	3.00
Martigny			5.00			120.00		300.00		5.00	5.00
La Chaux-de-Fonds	0.00	2.00	4.50	70.00	130.00	130.00				5.00	5.00
Loèche-les-Bains	3.20	4.00	8.00	50.00	100.00	130.00			150.00	5.00	5.00
Bienne	2.00	2.00	4.00	100.00	180.00	135.00	150.00		150.00	5.00	5.00
Lausanne-Montchoisi *	2.50	3.00	6.00	64.50	107.50	139.80			140.00	3.50	5.50
Fleurier	3.00	3.00	4.00	45.00	75.00	140.00	140.00		140.00	3.50	3.50
Moutier	2.50	2.50	4.50	40.00	100.00	145.00	e	330.00	145.00	2.00	4.50
Morges	2.00	3.50	6.00	70.00	120.00	150.00	150.00			4.00	5.00
Sierre		3.00	6.00			150.00		500.00			
Yverdon	2.00	2.50	4.50	68.00	105.00	150.00	150.00			2.50	4.50
Tramelan	2.50	3.00	4.50	43.00	86.00	155.00	i	360.00	155.00	2.50	6.00
Champéry	3.50	3.50	5.00	60.00	80.00	160.00		330.00	160.00	4.50	4.50
Delémont *	2.50	4.50	6.50	65.00	85.00	160.00		320.00		3.00	5.00
Verbier	3.00	5.00	6.00			160.00	j	320.00		4.00	5.00
Villars-sur-Ollon	4.50	5.50	8.00			160.00			140.00	4.00	4.00
Saint-Imier	2.50	2.50	3.50	45.00	80.00	165.75	165.75			5.00	5.00
Les Portis-de-Martei	2.00	3.00	5.00	40.00	90.00	167.00	167.00	375.00	167.00	3.00	5.00
Leysin	4.50	4.50	6.50	7.00		170.00	170.00	b			
Porrentruy	0.00	3.50	5.50	50.00	80.00	170.40	170.40		170.40	3.00	5.00
Saignelégier	2.50	3.50	5.50	g	g	177.40		430.00	177.40	3.50	5.50
Lugano	4.00	5.00	6.00			180.00	280.00			5.00	5.00
Le Sentier	2.50	4.00	6.00	125.00	187.00	182.75	182.75	h		2.00	4.00
Monthey	2.50	3.00	6.00	60.00	120.00	190.00	190.00	d		4.00	4.00
Neuchâtel	3.00	4.00	6.00	75.00	150.00	192.00	192.00		192.00	6.00	6.00
Malley-Prilly	1.00	3.50	6.50	75.00	128.00	195.00	195.00	c	195.00	3.50	5.50
Fribourg	2.50	3.00	5.00	70.00	150.00	250.00	250.00		250.00	2.50	4.00
Grand-Lancy *		2.00	5.00	30.00	70.00					1.00	3.00
Meyrin-Genève *	0.00	1.50	4.50	40.00	85.00					3.00	3.00

* = piste extérieure

PORTRAIT - MINUTE

<i>Identité</i>	Yves Robert
<i>Age</i>	42 ans
<i>Fonction</i>	Gérant des piscines et patinoires Ville de Lausanne
<i>Principale qualité</i>	Mon côté humaniste
<i>Principal défaut</i>	Impatience
<i>Hobby + Sport</i>	Hockey, golf, voyages
<i>Déteste</i>	L'injustice
<i>Plus beau rêve</i>	Un havre de paix dans le sud de la France
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Une trahison...
<i>Plat préféré</i>	Les mets chinois
<i>Musique préférée</i>	Pop des années 60 et 70
<i>Lecture</i>	Les livres de Tom Clancy
<i>Plus grande réalisation</i>	Ma famille
<i>Le plus important</i>	Le bonheur

« PATINS - POTINS »

Les Hockeyades se dérouleront à la Vallée de Joux du 7 au 11 août 2001 avec des équipes prestigieuses au programme. Renald Locca vous invite cordialement et votre carte « Identité Romande » donne droit à la gratuité. Bravo Renald et rendez-vous à la Vallée de Joux.

Renald Locca propose un document très intéressant relatif aux ressources humaines employées dans votre installation. Il est certain que les comparaisons sont difficiles d'un établissement à l'autre mais les informations resteront confidentielles et permettront, dans certains cas des réajustements ou des éléments précieux pour argumenter dans certaines situations. Nous espérons de très nombreuses réponses de la part des Patinoires Romandes et Tessinoises.

Dans le même ordre d'idée, Olivier Schnegg, nous propose un tableau de comparaison avec des catégories de patinoires ou installations sportives. L'interprétation des données nécessite des moyens importants et des outils fiables. Cette réflexion importante mérite une application globale. Merci de nous retourner ce questionnaire, vos commentaires, suggestions, recommandations sont les bienvenus.

Le sondage concernant la création d'un site internet A.P.A.R. a reçu un accueil mitigé avec douze réponses. Si par hasard vous avez oublié de répondre, merci de compléter le petit document et de le retourner à Jean-Marc Gerber, à Leysin.

« POTINS - PATINS »

Vallée de Joux - Patinoire du Sentier

Hockeyades 2007

«Coupe Horlogère»



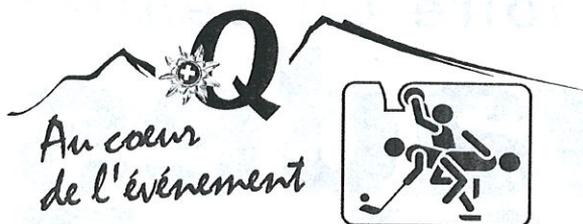
Du 7 au 11 août 2001

Les rencontres débiteront le mardi 7 août 2001 à 20h00 avec un match amical entre l'équipe du **Lausanne Hockey Club** et les Russe de **Molot-Perm**. Elle se termineront le samedi 11 août par la remise des prix vers 18h00

Groupe A : Lausanne/Fribourg-Gotteron/Pilzen (TCH) - **Groupe B :** La Chaux de Fonds/Ambri-Piotta/Molot-Perm (RU)

Mardi 7 août	20h00	Lausanne/Molot-Perm (RU)
Mercredi 8 août	17h00	Fribourg-Gotteron/Pilzen)TCH)
Mercredi 8 août	20h00	La Chaux de Fonds/Ambri-Piotta
Judi 9 août	17h00	Ambri-Piotta/Molot-Perm(RU)
Judi 9 août	20h00	Lausanne/Fribourg-Gotteron
Vendredi 10 août	17h00	La Chaux de Fonds/Molot-Perm(RU)
Vendredi 10 août	20h00	Lausanne/Pilzen(TCH)
Samedi 11 août	10h00	Final pour la 5ème et 6ème place
Samedi 11 août	13h00	Final pour la 3ème et 4ème place
Samedi 11 août	16h00	Final pour la 1ère et 2ème place

Le prix des entrées est de: Adultes Fr. 17.- / Enfants/AVS/Etudiants Fr. 12.-
Abo. 10 entrées Adultes Fr. 140.-/ Abo. 10 entrées Enfants/AVS/Etud. Fr. 100.-



An cœur
de l'événement

Centre Sportif de la Vallée de Joux

Etablissement	CENTRE SPORTIF DE LA VALLEE
Composition des locaux	PATINOIRE, PISCINE, OTTOSPORI, OFFICE TOURISME, STAND DE TIR, TENNIS, PLACE DE JEUX, RESTAURANT
Surface couverte d'utilisation sportive	m2 Env. 7000 m ²
Surface non couverte de loisirs	m2 Env 50'000 m ²
Heures d'ouverture RECEPTION	09h00 - 18h00
Jours d'ouverture à l'année	365
Chiffre d'affaires réalisé	3'350.000 -
Subventions	1'777'000 -
Employés technique en % - plein temps = 100%	250 %.
Employés nettoyage en % - plein temps = 100%	220 %.
Employés administration en % - plein temps = 100%	490 %.
Employés réception en % - plein temps = 100%	140 %.
Autres ^{Centre Natique, Restaurant} ^{Gardes bain, Montens sport}	690 %.
Remarques	Les emplois correspondent à environ 18 personnes à plein temps.

Date: 11/06/01

Etablissement	
Composition des locaux	
Surface couverte d'utilisation sportive	m2
Surface non couverte de loisirs	m2
Heures d'ouverture de la réception	
Jours d'ouverture à l'année	
Chiffre d'affaires réalisé	
Subventions	
Employés technique en % - plein temps = 100%	
Employés nettoyage en % - plein temps = 100%	
Employés administration en % - plein temps = 100%	
Employés réception en % - plein temps = 100%	
Autres	
Remarques	

Date:

Société coopérative
PATINOIRE PREVOTOISE,
Case postale 69

2740 MOUTIER

☎ / 032 / 493 12 60

**Centre Intercommunal
de Glace de Malley SA**
A l'att. de Monsieur
Gueissaz Pierre
Ch. Du Viaduc 14

1008 Prilly

Moutier, le 06/06/01

Concerne : tableau de comparaison

Pierre,

Tu trouveras, en annexe, le tableau de comparaison que j'avais établi en 1999 ceci suite à une décision politique de mesure d'économie.

Cependant, l'interprétation d'un tel tableau mérite quelques commentaires car il faut tenir compte de divers paramètres. Il m'a servi lors d'une présentation devant une commission.

L'idée de Renald est très intéressante et mérite réflexion. Cependant, dans un premier temps il faudrait préparer un questionnaire que je diviserai en quelques catégories je m'explique :

Exemple : pour 30 exploitations 4 groupes:

1. Patinoire une piste couverte– Piscine plein air:

Martigny Tramelan	Porrentruy Moutier	Morges Le Locle	Yverdon (St-Imier)
----------------------	-----------------------	--------------------	-----------------------

2. Patinoire une piste plein air et couverte:

Nendaz Monthey	Sion Bulle	Delémont Fleurier	Vallorbe Ponts-de-Martels	Montchoisi	La Pontaise
-------------------	---------------	----------------------	------------------------------	------------	-------------

3. Patinoire une piste– Piscine couverte Centre touristique :

Verbier Leysin	Vallée-de-Joux Charmey	Saignelégier Champéry
-------------------	---------------------------	--------------------------

4. Grand Centre Sportif Ligues A – B et grandes manifestations extra sportives:

Malley
Lugano

Les Vernets
Fribourg

Neuchâtel
Chaux-de-Fonds

Ensuite, qui va interpréter les données reçues et de quelle façon, nous avons très bien constaté. Avec le tableau des valeurs énergétiques présenté à Verbier cela nécessite des moyens importants et des compétences adaptées, pour que cela devienne un outil de travail.

Je verrai bien ce travail effectué dans le cadre d'un cours de gestion ou autre. Cependant, le questionnaire ne doit pas devenir trop compliqué sinon je pense que nous n'obtiendrons pas de réponse ou en tout cas pas celle souhaitée enfin voilà mon avis à chaud.

Ou alors déjà réunir quatre représentants, un de chaque groupe afin de préparer un questionnaire adapté a chaque catégorie.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je t'adresse, Pierre, mes plus cordiales salutations.

Pour la Patinoire
Schmegg Olivier

TABLEAU DE COMPARAISON AVEC D'AUTRES PISCINES ET PATINOIRES

Personne de contact	Lieu	Personnel à l'année	%	Caissière	%	Caissières auxiliaires	%	Auxiliaires à la piscine	Durée en mois	Cela représente à l'année	TOTAL	Différence
M. Agolino	Yverdon	3	300%	1	100%			5	4	167%	567%	267%
M. Gay Crosier	Martigny	3	300%	3	240%			3	100%	100%	640%	340%
M. Weber	Morges	5	500%	1	100%	2	0%	5	100%	167%	767%	467%
M. Aubry	Porrentruy	4	400%	0		1	50%				450%	150%
M. Vuilleumier	Tramelan	4	400%	0		2	50%				450%	150%
	Moutier	3	300%	0	0%	0	0%				300%	

Les auxiliaires sont engagées pour les week-ends et les pourcentages ne mon pas été communiqué avec assez de précision pour figurer dans ce tableau

Ce tableau ne prend pas en compte divers tâches exécutées par d'autres services

Les heures d'ouvertures des piscines en règle générale

juin - août	9H00	20H30
mai - sept.	9H00	19H00

Les périodes d'ouvertures des piscines sont de 16 - 17 semaines

Les périodes d'ouvertures des patinoires varient plus 10 semaines pour Martigny 6 pour Porrentruy et 2 - 4 semaines pour le reste

Exemples :
 Martigny l'entretien des pelouses se fait par le service des parcs
 Tramelan s'occupe de l'entretien des pelouses du football

Divers travaux administratifs (plannings d'occupations, horaire, décomptes des heures, organisation du travail, divers travaux de gestions)

CREATION D'UN SITE INTERNET APAR

SONDAGE

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous désirons connaître votre position et votre intérêt à la création d'un site pour l'APAR. Nous vous remercions pour cela de remplir et de nous retourner le questionnaire ci-dessous d'ici au **31 janvier 2001** à :

CENTRES SPORTIFS LEYSIN
Case postale 34
1854 LEYSIN



- | | <u>Oui</u> | <u>Non</u> |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. Avez-vous d'ores et déjà une adresse e-mail ?
si oui, voici mon adresse : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Envisagez-vous avoir un lien direct entre votre propre adresse et le futur site de l'APAR ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Si vous ne possédez pas encore d'adresse/page, souhaiteriez-vous en créer une par le biais de l'APAR ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

N.B. : la création d'un lien avec le site de l'APAR coûterait fr. 300.--.

Patinoire :

Responsable :

Adresse :

Domicile :

Téléphone :

Mobile :



Gestion des réservations

AgendaWIN *** est le système de gestion et d'information destiné aux Etablissements et Organisations actifs dans un ou plusieurs des secteurs :



Camping



Communes



Conférences
Séminaires



Enseignement
Formation



Expositions
Congrès



Golf



Hôtellerie



Offices du
Tourisme



Patinoires



Pysiothérapie
Thermalisme



Piscines



Sports et loisirs

confrontés aux problèmes de
la gestion des réservations



des ressources et prestations
mises à disposition de tiers

AMÉLIOREZ VOS CONTACTS CLIENTÈLE

et

LA GESTION DE VOS RESSOURCES

Nouveau!

gestion des manifestations
en complément du module de facturation

report sélectif ou global des réservations
d'une saison à une autre



Informez-vous
au 024 425 53 86

Agenda WIN

Gestion des réservations

La nouvelle version du programme de gestion des réservations « Agenda WIN » est disponible et proposée sur « Windows ».

Monsieur Stucki et le Comité de Direction vont proposer aux patinoires intéressées des rencontres d'information, par petits groupes. Genève, Fribourg et Lausanne-Malley, entre autre, utilisent cette version réactualisée qui répond parfaitement à leurs besoins.

Nouveau – la gestion des manifestations en complément du module de facturation. Report sélectif ou global des réservations d'une saison à une autre.

Les patinoires intéressées sont priées de prendre contact avec Monsieur Stucki, téléphone 024/425.53.86 ou Monsieur Pierre Gueissaz, téléphone 021/620.65.00

Candidature chablaisienne au Festival olympique de la jeunesse Évalué pour encore mieux évoluer

Ils sont venus, ils ont vu. Et ils ont déduit que Monthey-Chablais était un excellent candidat à l'organisation du Festival olympique de la jeunesse européenne 2005. «Ils»? Trois membres de la commission d'évaluation du Comité olympique européen.

Monthey-Chablais 2005 contribuera-t-il à mettre un peu de baume sur l'échec de Sion 2006? Les événements ne sont certes pas comparables, mais celui auquel prétendent le Chablais valaisan et son chef-lieu porte bien lui aussi le label olympique. Premier prétendant suisse à l'organisation d'un Festival olympique de la jeunesse européenne (FOJE), version hivernal, Monthey-Chablais trouvera semble-t-il en Jaca (Pyrénées espagnoles), un adversaire redoutable. Le choix définitif entre les deux candidats interviendra le 30 novembre prochain à Monaco, lors de l'assemblée générale des comités olympiques européens. Auparavant, soit d'ici fin juin, le comité de candidature chablaisien déposera son dossier auprès des 48 comités olympiques nationaux.

AIDER LES CANDIDATS

Après avoir fait de même à Jaca, trois membres (deux Norvégiens et un Danois) de la commission d'évaluation du Comité olympique européen viennent de passer trois jours dans le Chablais. Le représentant norvégien Arne Myrvald, qui fonctionna comme vice-président du CO des Jeux olympiques de Lillehammer, a insisté sur le fait que leur rôle n'était pas d'établir un classement entre les candidats suisses et espagnols mais d'en évaluer les potentiels et, surtout, d'aider les candidats à préparer le meilleur dossier possible.

Une certitude pour l'instant: le Festival olympique de la jeunesse européenne est couronné par deux séduisants prétendants. Deux fois candidat malheureux aux Jeux olympiques, Jaca, qui fut notamment hôte de deux Universiades d'hiver, peut se prévaloir d'une grande expérience dans l'organisation d'événements sportifs. Un terrain sur lequel la candidature chablaisienne n'est elle non plus pas empruntée, les personnalités la composant ayant toutes déjà été impliquées dans la mise sur pied de manifestations sportives d'envergure.

UN VILLAGE IDÉAL

Favorablement impressionné par le «potentiel sportif» de la candidature chablaisienne, les trois membres de la commission d'évaluation ont également été séduits par le cadre du village olympique. Celui-ci étant prévu à Champéry, les athlètes se retrouveraient tous dans un rayon réduit, qui plus est dans un fond de vallée, ce qui favoriserait les contacts. Autre atout de Monthey-Chablais 2005: la perspective de pouvoir organiser toutes les épreuves de ski alpin, celles de vitesse comprises.

«Notre visite à Vuokatti (réd: hôte cet hiver du Festival de la jeunesse) nous avait déjà renforcés dans notre enthousiasme. Aujourd'hui, nous avons la confirmation qu'il était tout à fait possible d'organiser cet événement chez nous», affirmait hier Georges Mariétan, le président du co-



Le comité de candidature et les trois membres de la commission d'évaluation des sites. De gauche à droite: Alexandre Morisod, Philippe Es-Borrat, René Künzle, Maryclaire Logean, Arne Myrvald, Marit Myrmael, Jesper Larsen, Georges Mariétan, Enrique Caballero, Laurent Bastardoz et Eric Widmer.

Clerc

mité de candidature. «Nous allons maintenant nous attacher à améliorer notre dossier sur la base des conseils de la commission d'évaluation.»

FACTEUR MOTIVANT

Quant à savoir si l'échec de Sion 2006 pourrait inciter les comités olympiques européens à favoriser la candidature, suisse, le secrétaire général de l'Association olympique suisse Martin Rütishauser n'en est pas persuadé.

«Mais il était très important, insiste-t-il, qu'après l'échec de Sion la Suisse, et surtout le Valais, fasse à nouveau acte de candidature». Le secrétaire général de l'AOS d'insister sur le facteur motivant que constituerait, pour la jeunesse sportive de ce pays, l'organisation d'une telle manifestation.

Notons encore que le Festival olympique d'hiver 2005 est prévu du 23 janvier au 29 janvier.

André VOULLAMOZ

« PATINS - POTINS »

Un sondage sur les salaires dans les Patinoires Romandes a été effectué en 1998. Sur proposition de plusieurs patinoires, nous vous présentons à nouveau le résultat de la « moyenne » des salaires effectifs en 1998. Nous vous proposons un nouveau sondage 2001 et le résultat sera publié dans le Pati-Info du mois de décembre 2001.

Le Fonds du Sport de la Direction de l'instruction publique du Canton de Berne offre une subvention pour des projets d'utilisation des Patinoires Artificielles durant l'été. Ces projets doivent répondre à un certain nombre de critères de sélection, mais la démarche mérite d'être soulignée et encouragée. Espérons que les Cantons Romands et Tessinois prendront exemple sur Berne...

Le Cours de Maîtres de Glace qui s'est déroulé à Verbier au mois d'avril a remporté un franc succès. Il me paraît important de porter à votre connaissance la lettre de notre collègue Olivier Schnegg qui témoigne sa reconnaissance aux conférenciers et à notre ami Patrice Berguerand pour son organisation.

« POTINS - PATINS »

MOYENNE DU SONDAGE PRATIQUE SUR LES SALAIRES DANS LES PATINOIRES ROMANDES

DIRECTEUR

Moyenne sur 12 patinoires romandes. Plusieurs patinoires, étant gérées par les communes, n'ont pas de Directeur :

- Fr. 7'300.- de salaire sur 13 mois

CHEF TECHNIQUE

Moyenne sur 16 patinoires romandes. Plusieurs patinoires n'ont pas de chef technique, mais plusieurs employés techniques.

- Fr. 5'900.- sur 13 mois

EMPLOYE TECHNIQUE QUALIFIE

Moyenne sur patinoires romandes

- Fr. 4'750.- sur 13 mois, patinoires avec un chef technique
- Fr. 5'200.- sur 13 mois, patinoires sans chef techniques

EMPLOYE TECHNIQUE NON-QUALIFIE

Moyenne sur 14 patinoires romandes

- Fr. 4'200.- sur 13 mois

SECRETARE

Moyenne sur 12 patinoires romandes. Plusieurs patinoires sont gérées par les communes

- Fr. 4'200.- sur 13 mois

AUXILIAIRES

Moyenne sur 10 patinoires romandes

- Fr. 20.-/h. sur 13 mois

CAISSIERES

Moyenne sur 15 patinoires romandes

- Fr. 19.-/h sur 13 mois

P.S. La moyenne est de 4 semaines de vacances par an et de 42h00 par semaine, y compris le travail en soirées et samedi-dimanche.

Sondage effectué en 1998

Sondage des salaires pratiqués dans nos patinoires romandes

Sont pris en considération, uniquement les salaires bruts, sans allocation.

- | | | |
|---|-----------------------|------------------------------|
| 1. Directeur | 5'500.- à 6'000.- | <input type="checkbox"/> |
| Formation de base : | 6'000.- à 6'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | 6'500.- à 7'000.- | <input type="checkbox"/> |
| CFC oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | 7'000.- à 7'500.- | <input type="checkbox"/> |
| Autres : | 7'500.- à 8'000.- | <input type="checkbox"/> |
| | plus de 8'000.- | <input type="checkbox"/> |
|
2. Chef technique |
4'500.- à 5'000.- |
<input type="checkbox"/> |
| Formation de base | 5'000.- à 5'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | 5'500.- à 6'000.- | <input type="checkbox"/> |
| CFC oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | 6'000.- à 6'500.- | <input type="checkbox"/> |
| Autres : | plus de 6'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | | |
|
3. Employé technique qualifié |
3'500.- à 3'750.- |
<input type="checkbox"/> |
| Formation de base | 3'750.- à 4'000.- | <input type="checkbox"/> |
| | 4'000.- à 4'250.- | <input type="checkbox"/> |
| CFC oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | 4'250.- à 4'500.- | <input type="checkbox"/> |
| Autres : | 4'500.- à 4'750.- | <input type="checkbox"/> |
| | 4'750.- à 5'000.- | <input type="checkbox"/> |
| | 5'000.- à 5'250.- | <input type="checkbox"/> |
| | 5'250.- à 5'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | plus de 5'500.- | <input type="checkbox"/> |
|
4. Employé sans qualification |
2'500.- à 2'750.- |
<input type="checkbox"/> |
| Activités précédentes | 2'750.- à 3'000.- | <input type="checkbox"/> |
| | 3'000.- à 3'250.- | <input type="checkbox"/> |
| | 3'250.- à 3'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | 3'500.- à 3'750.- | <input type="checkbox"/> |
| | 3'750.- à 4'000.- | <input type="checkbox"/> |
| | 4'000.- à 4'250.- | <input type="checkbox"/> |
| | 4'250.- à 4'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | plus de 4'500.- | <input type="checkbox"/> |

5. Secrétaire 2'500.- à 2'750.-
 2'750.- à 3'000.-
 Formation de base 3'000.- à 3'250.-
 3'250.- à 3'500.-
 CFC oui non 3'500.- à 3'750.-
 3'750.- à 4'000.-
 Autres : 4'000.- à 4'250.-
 4'250.- à 4'500.-
 plus de 4'500.-

Secrétaire à l'heure 20.- à 22.-
 22.- à 23.-
 23.- à 24.-
 24.- à 25.-
 plus de 25.-

6. Auxiliaire à l'heure 15.- à 17.-
 17.- à 19.-
 19.- à 21.-
 21.- à 23.-
 plus de 23.-

7. Caissière à l'heure 15.- à 17.-
 17.- à 19.-
 19.- à 21.-
 21.- à 23.-
 plus de 23.-

Depuis combien d'années êtes-vous employés dans votre patinoire ?

Avez-vous un 13ème salaire oui non

Combien de vacances avez-vous ?

Nombre d'heures de travail hebdomadaire :

Ce dossier sera traité en toute confidentialité. La moyenne établie sera publiée dans le prochain « Pati-Info ». Il servira ainsi de base à toutes les Patinoires, Communes ou S.A.

Vous n'êtes pas tenus de mentionner votre nom ni celui de la patinoire.

Ce questionnaire est à retourner au plus vite à :

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE
DE MALLEY S.A.
Chemin du Viaduc 14
1008 PRILLY

DATES IMPORTANTES 2002

Lieu : *Centre Sportif Sous-Moulin
Communes de Chêne-Bougeries,
Chêne-Bourg, et Thônex*

Mai Rencontre des Gestionnaires
de Patinoires

Mai Assemblée Générale

(dates exactes à préciser)

Projet d'utilisation des patinoires artificielles durant l'été

soutenu financièrement par le Fonds du sport de la Direction de l'instruction publique
du canton de Berne

Objectif :

L'Office du sport du canton de Berne, en collaboration avec la Commission cantonale du Fonds du sport (CCFS), entend favoriser, par un soutien unique et généreux à prélever sur le Fonds du sport, une meilleure rentabilisation durant les mois d'été des infrastructures disponibles dans les patinoires artificielles. La demande en nouvelles disciplines sportives a considérablement augmenté et, avec elle, le besoin en possibilités de pratiquer ces sports. Les installations qui sont déjà destinées au sport sont les mieux adaptées pour couvrir ces besoins.

Avec leur surface, leur revêtement et leurs locaux accessoires, les patinoires peuvent parfaitement couvrir une partie des besoins d'espace supplémentaires. Ce projet vise en outre à améliorer le taux d'occupation des installations disponibles et donc aussi à influencer positivement sur les résultats d'exploitation.

Principe :

Tous les projets seront soutenus, à condition qu'ils permettent la pratique d'une **activité sportive** dans une patinoire du canton de Berne, par l'ajout **d'installations mobiles** ou de **matériel de sport**. L'auteur de la demande est en principe libre dans le choix des disciplines sportives proposées (parc inline, beach-volley, mur d'escalade, tir à l'arc, etc.). Dans des cas particuliers, plusieurs patinoires peuvent se regrouper en vue d'une exploitation commune.

Ne sont pas soutenus les projets en rapport avec des sports à haut risque ni les éléments des installations bénéficiant obligatoirement d'un soutien financier des communes. L'Office du sport évalue toutes les demandes en fonction de leur adéquation sur les plans technique et économique. Les demandes répondant aux objectifs sont ensuite transmises à la CCFS.

Conditions :

Toute demande en rapport avec un projet d'**utilisation provisoire** d'une patinoire durant les mois d'été comprend :

- une description du projet
- un devis
- des plans de construction ou des esquisses
- un plan de situation
- un règlement d'utilisation
- un plan de financement
- des renseignements sur l'organe responsable

Contribution : (à fonds perdu)

L'Office du sport prend au maximum ~~60%~~^{85%} des frais d'investissement à sa charge. Pour les cinq premières années, sur présentation du compte d'exploitation et de la statistique du nombre d'entrées, une subvention supplémentaire de **5%** des frais d'investissement est versée annuellement à titre d'encouragement.

Au total, la contribution maximale correspond à 85% des frais d'investissement. Par patinoire, les moyens à disposition sont limités à 85'000 francs.

Obligations :

L'exploitant s'engage à veiller à ce que l'installation soit exploitée et entretenue de façon optimale pendant cinq ans au moins et à présenter spontanément les comptes d'exploitation et la statistique de fréquentation à l'Office du sport, avant la fin du mois d'octobre de l'année en cours. En cas d'aliénation d'une partie des installations subventionnées avant l'expiration du délai de cinq ans, l'auteur de la demande est tenu de rembourser (partiellement) la subvention prélevée sur le Fonds du sport.

Calendrier :

Les projets doivent être soumis avant le **31 mars 2004**, l'exploitation devant commencer au plus tard à l'été 2004.

Remise des projets :

Les dossiers complets sont à envoyer à l'Office du sport, Sulgeneckstrasse 70, 3005 Berne, **avant** la réalisation du projet.

Encadrement, questions :

Pour préparer un projet ou obtenir des conseils en matière de planification ou d'ordre technique, il est recommandé de faire appel suffisamment tôt à l'Office du sport (responsable du projet : Andreas Sommer, tél. direct 031 633 84 89 ou 031 633 83 83).

Société coopérative
PATINOIRE PREVOTOISE, MOUTIER
Case postale 69

2740 MOUTIER

Internet. www.moutier.ch/centresportif.ch tél :032.493.33.60

A.P.A.R.
Monsieur
Guissaz Pierre
C.Intercommunal de Malley 14

1008 PRILLY

Moutier, le 27/04/01

Messieurs,

C'est avec plaisir que j'ai assisté ainsi que mes deux collègues au cours des maîtres de glace qui fut fort enrichissant, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce cours en particulier le comité de L'A.P.A .R pour la partie administratif, M. Muller Jacques pour la partie technique, ainsi que les intervenants tout au long de ce séminaire.

Je tiens également à remercier le Centre Sportif de Verbier en particulier M. Berguerand Patrice pour l'organisation remarquable, nous en garderons un excellent souvenir, et souhaitons pouvoir mettre en pratique les expériences échangées.

C'est animé par ces sentiments que je vous adresse, Messieurs, mes plus cordiales salutations.

Schnegg Olivier



Se manger les uns les autres

AINSI PARLA
SCHMALTZ



par
JON
FERGUSON

Woody Allen a dit: «Le monde est un grand restaurant.» Toutes les créatures vivantes mangent et sont mangées.

Quand, l'autre jour, un Biver a mangé un Perroud, moi, pauvre petit disciple d'un Woody, je ne fus pas vraiment surpris. Le gros mangé par le plus gros. Le lion va dévorer l'antilope, le serpent va avaler la souris. L'homme va découper l'agneau. Et qu'est-ce qu'un Perroud, si ce n'est de la nourriture pour un Biver?

Après que le Biver eut mangé le Perroud, plusieurs d'entre vous ont parlé d'immoralité. Vous y avez vu de l'injustice. Vous vous êtes exclamés que la vie n'est pas correcte. Vous exigiez réparation.

Mais où vous voyiez immoralité, moi, pauvre petit disciple d'un Woody, j'ai vu la nature poursuivre sa course amoral: toute créature vivante mange et est mangée.

Vous objecterez qu'un Perroud qui a mené une vie si exemplaire ne devrait pas être mangé.

Et je dis, moi, pauvre petit disciple d'un Woody, que le problème est dans le choix du mot «devrait». Bien sûr qu'un Perroud ne devrait pas être mangé par un Biver. Comme une antilope ne devrait pas finir ses jours dans les intestins d'un lion. Et comme une jolie petite souris ne devrait pas finir étouffée par un serpent. Ni le tendre agneau dans votre assiette. Mais la nature n'a jamais fait grand cas du mot «devrait». «Devrait» est un beau mot sur les lèvres d'un orateur. Mais une fois hors de sa bouche, ce n'est plus que du vent.

Et on continue à manger, discrètement ici, plus bruyamment là-bas.

Et pendant tout ce temps, les roues de la bicyclette continuent de tourner.

Et viendra le jour où le Biver sera avalé par un plus gros. **J. F.**

P.S. En basket, je connais quelqu'un qui a fondé et organisé les dix premiers All Star Basketball Game en Suisse – pour Ed Murphy, pour Dan Stockalper, pour Gary Lawrence, avec Stud Webb, Dominique Wilkins, Manute Bol et les meilleurs joueurs suisses et américains, etc. etc. Cette année, les hautes instances du basket l'ont remplacé sans autre avertissement et sans même lui murmurer un «au revoir» ou un petit «merci». Et je ne crois pas avoir entendu la moindre protestation.

Dossier des Patinoires Valaisannes

Présentation exhaustive des Patinoires du Canton du Valais et les grands projets pour les années à venir.

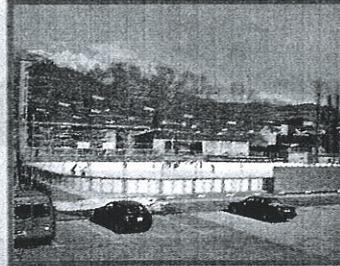
1. Viège
2. Sierre
3. Sion
4. Martigny
5. Loèche-les-Bains
6. Nendaz
7. Champéry
8. Verbier
9. Monthey
10. Saas-Grund



La Litternahalle à Viège.



Graben à Sierre.



L'Ancien-Stand à Sion.



Le Forum à Martigny.

Des stades vétustes, sales et peu accueillants

Le Valais, canton touristique par excellence, possède des infrastructures indignes de sa réputation.

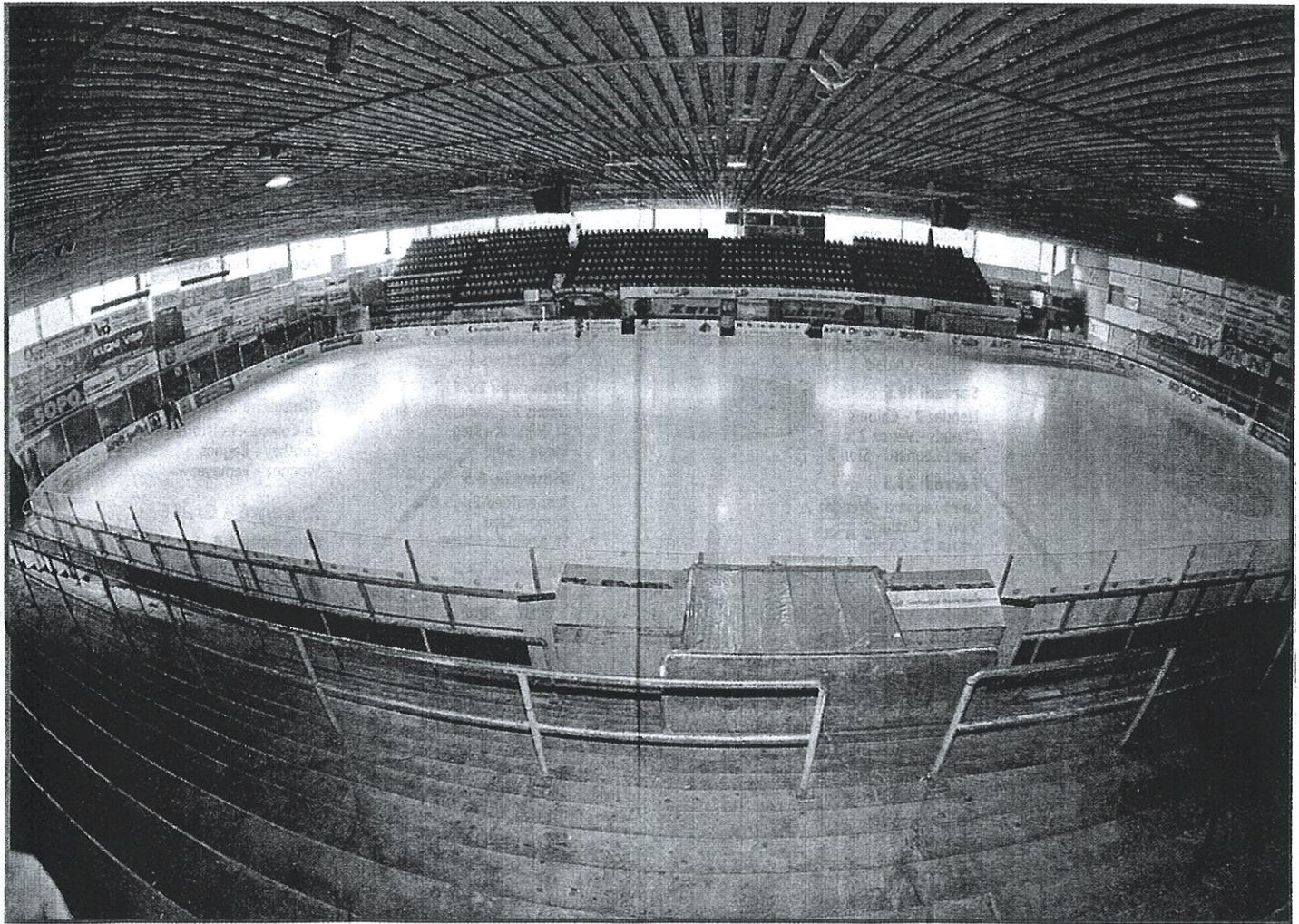
Viège? Les normes de sécurité ne sont pas respectées, le compresseur, vieux comme le monde, menace de lâcher. Sierre? Une simple visite aux sanitaires suffit à comprendre le malaise. Sion? Voici vingt ans que la capitale attend un toit pour se mettre à l'abri et répondre aux besoins du mouvement juniors le plus prolifique du canton. Le problème, certes, n'est pas nouveau.

Toujours est-il que l'état de délabrement avancé de nos infrastructures a incité, récemment, un député, soutenu par l'Association valaisanne (AVHG) et les clubs valaisans, à déposer une motion au Grand Conseil. Que faut-il en attendre? «Une prise de conscience et un inventaire sur la situation des patinoires», espère Willy Lerjen, président de l'AVHG.

En attendant, nous avons dressé un état des lieux — pas franchement réjouissant — des principales infrastructures dans notre canton. Vétustes, dépourvues de tout confort, parfois sales, elles n'incitent pas le public, en particulier les familles, à se rendre au stade. «On est bien moins assis qu'au cinéma mais on paie plus cher», résume, fataliste, un dirigeant valaisan. Pour s'en

convaincre — était-ce vraiment nécessaire? — nous nous sommes rendus sur place. Le constat est sévère. Des trois régions, le centre est sans conteste le plus à plaindre. En comparaison de l'Ancien-Stand et de Graben, certaines infrastructures d'Europe de l'Est n'auraient pas à rougir.

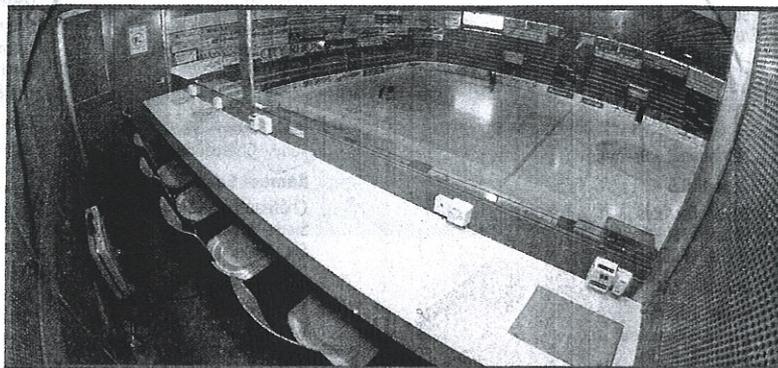
Christophe Spahr



La Litternahalle ne répond pas à toutes les normes de sécurité. En outre, son compresseur a vécu.

gibus

Il y règne une ambiance particulière. Saine, dénuée de toute agressivité. On y rencontre des gens réalistes, conscients que Viège vit une belle aventure. Mais qui refuse de tomber dans l'euphorie. Le charme, pourtant, n'opère plus dès lors que l'on s'aventure dans les entrailles de la Litternahalle. Les gradins sont peu accueillants, la sécurité précaire. La presse, elle, doit jouer des coudes dans une minuscule cabine qui vibre au rythme d'un compresseur fatigué. Et bruyant. Il n'est pas rare que certains doivent se contenter de suivre la rencontre sur un siège, le bloc-notes et le portable sur les genoux. Quant aux photographes, ils partagent leur petit espace vital, devant le public, avec le reporter



La cabine de presse, trop petite, n'est pas en mesure d'accueillir toutes les demandes de la presse écrite et radiophonique extracantonale.

gibus

radiophonique local. Bref, des conditions plus proches de la première ligue ou des années soixante. Thomas Anthamatten,

président du club, l'admet bien volontiers. «Saviez-vous que notre compresseur date de la construction de la patinoire, soit en 1956?

Il n'a jamais été changé, ce qui en fait le plus vieux compresseur de Suisse.» Viège se passerait bien de ce record, lui qui songe, contraint et forcé, à le remplacer. «Le coût s'élève à un million.» Ce n'est pas la société GRM, propriétaire des lieux et responsable de sa gestion, qui pourra délier sa bourse. A l'instar de toutes les autres installations du pays, la patinoire est largement déficitaire. Régulièrement, c'est la commune qui passe l'éponge. Mais elle ne peut pas se permettre d'investir dans une quelconque rénovation, encore moins dans une nouvelle construction. «Pourtant, la ligue nous impose des travaux pour garantir la sécurité, explique Thomas Anthamatten. Ainsi, l'entrée n'est pas réglementaire. Les



VIÈGE

- **Année de construction:** 1956. Le toit a été posé en 1979.
- **Propriétaire et gestion:** société coopérative GRM.
- **Abrite:** uniquement le hockey. Le curling bénéficie d'une halle adjacente.
- **Club résident:** HC Viège.
- **Nombre d'équipes:** treize, dont l'école de hockey.
- **Patinage public:** chaque mercredi et samedi après-midi, plus le dimanche selon les disponibilités.



Thomas Anthamatten, président du HC Viège, ne se fait pas d'illusion. «La commune n'a pas les moyens de s'offrir une nouvelle patinoire.»

gibus

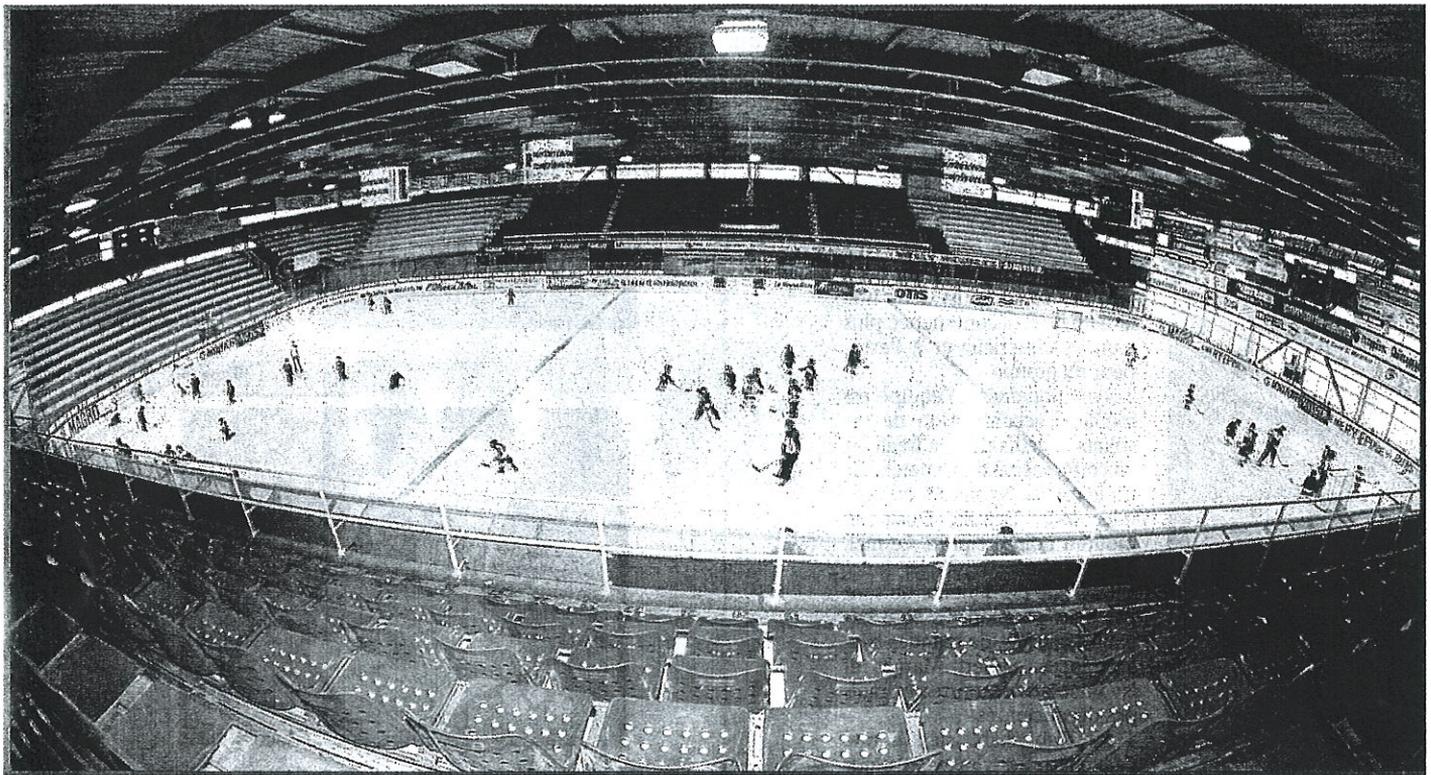
portes sont trop petites. Elles devraient s'ouvrir à l'extérieur du bâtiment, et non pas à l'intérieur. Une sortie côté ligne de chemin de fer doit être aménagée. La cabine de presse doit être agrandie et la sonorisation améliorée. Ce sont des travaux qui sont prioritaires. Le reste attendra. Soyons réalistes! Une patinoire peut être rentable au Canada, mais pas ici. La commune n'a pas les moyens non plus de s'offrir une nouvelle patinoire.»

Un défunt projet

Alors, on bricole. Un coup de peinture ici, quelques coups de marteaux là, on ravale son «spleen» en regrettant, bien sûr, l'échec olympique. «On avait un beau projet dans le cadre des Jeux. Maintenant...» Les treize équipes continuent donc de cohabiter tant

bien que mal et d'occuper des vestiaires désuets. «Certes, ce n'est pas le luxe, mais ça suffit», rétorque le président viégeois. Qui se console en expliquant que les infrastructures sont mises gratuitement à disposition du club. «On ne paie pas un franc de location. Il en est ainsi de tous les clubs sportifs de la ville qui forment des jeunes, via un mouvement jeunesse. Les recettes résultant des panneaux publicitaires dans la halle nous reviennent également. Par contre, on n'est pas autorisé à vendre des boissons ou des saucisses. On ne gagne pas un centime avec les buvettes.» Thomas Anthamatten n'en perd pas pour autant son sourire. Même si, admet-il, «la LNA, dans ces conditions, est exclue en Valais».

Christophe Spahr



Graben a vécu. On se dirige soit vers une importante rénovation, soit vers une nouvelle construction. Reste à savoir quand.

gibus

COMMUNE DE SIERRE

Deux projets menés en parallèle

Que la patinoire de Graben ne remplisse plus son rôle ne surprend pas les autorités politiques, conscientes du problème et désireuses de mener à terme un dossier qui traîne depuis de nombreuses années. «Longtemps, on a misé sur les Jeux olympiques, avance en guise d'explications François Salamin, chargé des Sports à la commune de Sierre. On a perdu beaucoup de temps en espérant une issue favorable pour Sion 2006.» Depuis, la commune n'est pas restée inactive. Elle a récemment réalisé une étude préliminaire sur le site de Graben. «On l'a désormais entre nos mains. Mais on ne veut pas en rester là. On a

commandé une étude plus complète de faisabilité et de rénovation afin de connaître les besoins et d'estimer le montant nécessaire à une réfection complète du stade. Cette rénovation comprendrait les vestiaires, les buvettes, les sanitaires, la glace en elle-même et le confort des spectateurs afin d'être tranquille pour les vingt prochaines années.»

«Cette étude doit être achevée d'ici à la fin de l'année. Parallèlement, Sierre Région mène de son côté un autre projet visant à intéresser les communes avoisinantes à la construction d'un nouveau centre qui pourrait voir le jour dans la région. Ils auront une séance de comité exé-

cutifces tous prochains jours. On attend d'eux qu'ils prennent la température dans les autres communes et qu'ils nous remettent, le cas échéant, un rapport. Ainsi, on pourrait se retrouver face à deux options. Libre à la commune, ensuite, de choisir la solution la plus appropriée.»

Plus que l'investissement, qui pourrait être mixte, c'est l'exploitation — aucune patinoire n'est rentable en Suisse romande — qui inquiète les autorités politiques. «Comment rentabiliser une telle infrastructure, (se) questionne François Salamin. D'un autre côté, on est conscient qu'il manque une deuxième surface de glace à Sierre. On peut tout ima-

giner à partir des études qu'on aura en notre possession. Dans l'immédiat, toutefois, on se contentera d'entretenir Graben sans investir de sommes conséquentes tant que nous ne savons pas dans quelle direction nous irons. J'aimerais tout de même préciser que la commune, en trois ans, a sorti 400 000 francs dans divers travaux.»

Reste qu'un crédit de rénovation, ou de construction, ne sera pas voté avant 2002. Et que les travaux ne débiteront pas avant 2003. Au mieux. Sierre devra prendre, pour un certain temps encore, son mal en patience.

CS

Question à deux sous. Mes locataires évoluent en LNB, mes joueurs tentent de maîtriser une rondelle sur une surface inégale, mes adversaires se contentent d'un vestiaire sommaire et je peux accueillir 6000 personnes transies de froid. Qui suis-je? Graben, bien sûr. Une patinoire d'un autre temps où tout, des sanitaires aux buvettes, en passant par la glace et les vestiaires, confine au sur-réalisme. «La glace est l'une des plus déplorables en ligue nationale», constate Silvio Caldelari. En fin de saison, surtout, elle peut causer quelques désagréments aux joueurs. En outre, elle a la particularité de pencher de plusieurs centimètres. (réd.: une vingtaine) «C'est pour cette raison qu'on joue deux tiers en direction de Sion. Ainsi, on n'a pas besoin de remonter la pente», glisse en rigolant le président du HC Sierre.

Le préposé au programme de glace n'affiche pas le même sourire, lui qui se retrouve devant un véritable casse-tête lorsqu'il lui faut satisfaire toutes les demandes. Encore heureux que le hockey soit le seul utilisateur. Toujours est-il que les juniors élites et les novices doivent, régulièrement, s'entraîner entre 20 h 30 et 22 h 30. Ils ne sont pas à la maison avant 23 heures, ce qui n'a rien d'idéal pour des adolescents. «Une deuxième surface de glace ne serait pas du luxe. J'irais même plus loin. Elle est indispensable pour qui veut faire de la formation.»

Les joueurs mettent la main à la pâte

Les vestiaires, maintenant. Ceux de la première équipe ont été récemment rénovés par les joueurs eux-mêmes, Matthias Lauber, l'ex-gardien, en tête. «Ça peut paraître paradoxal, estime Silvio Caldelari. L'effort est louable. On peut comprendre qu'ils aient eu envie d'améliorer leur confort. Ce qui l'est moins, c'est qu'ils ont dû payer de leur poche.» Cette saison, le HC Sierre a investi pour 30 000 francs en divers travaux de

réfection. «La commune a pris une partie à sa charge, notamment pour les vestiaires. Elle n'avait pas à assumer le reste. On a tenté d'améliorer le visuel en donnant quelques coups de pinceaux ici et là. Le vestiaire visiteurs? Il ne me choque pas. Au moins, à Sierre, les joueurs sont tous logés dans le même local ce qui n'est pas le cas partout ailleurs.»

Silvio Caldelari, loin de se satisfaire de ces infrastructures, comprend tout de même la situation. «On profite de la gratuité des installations. Quant aux panneaux publicitaires, ils nous reviennent entièrement. En outre, on n'est pas moins bien traités que les autres sociétés locales. Maintenant, il est évident que Sierre n'a pas les moyens d'améliorer le confort dans cette patinoire sans investir beaucoup, beaucoup d'argent. Nous, on peut soigner l'accueil. Le reste n'est pas de notre ressort. Heureusement, le public n'est pas trop exigeant. Mon rêve? La Resega, avec quelques améliorations.»

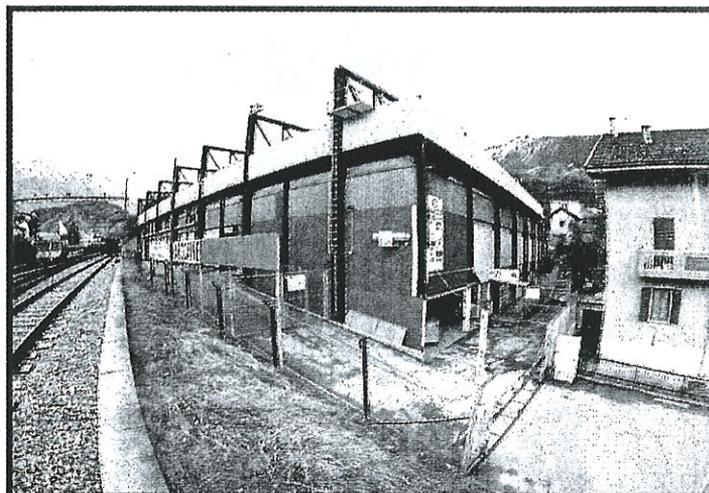
Le président devra probablement encore attendre quelques années. D'ici là, il constate «qu'il n'est pas évident d'accueillir le public, à plus forte raison l'une ou l'autre grosse personnalité dans cette patinoire.» Imaginez un prince de la finance prêt à délier les cordons de sa propre bourse pour aider le HC Sierre! Vous oseriez, vous, lui fixer un rendez-vous à Graben? «Dans la situation actuelle, on est forcément limité dans nos ambitions.»

Christophe Spahr



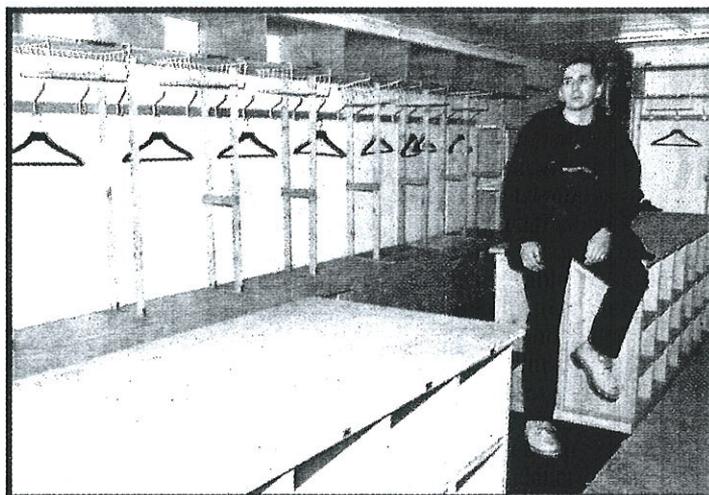
Silvio Caldelari, président du HC Sierre, contemple plus de quarante ans d'histoire.

mamin



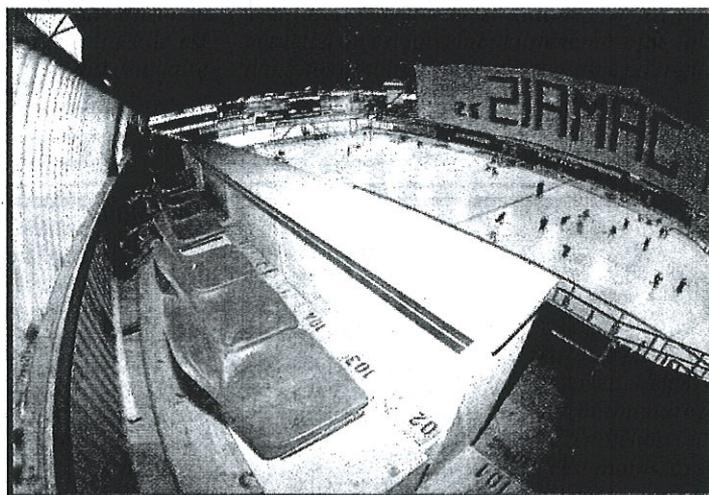
L'accès à la patinoire, lors de grosses affluences, n'est pas aisé. Gare aux bouchons devant les guichets.

gibus



«Les joueurs ont eux-mêmes contribué à améliorer le confort des vestiaires», souligne Silvio Caldelari.

mamin



A l'instar d'autres améliorations, l'accueil de la presse a été réalisé aux frais du HC Sierre.

gibus



SIERRE

- **Année de construction:** 1959. Le toit ainsi que certaines tribunes ont été posées en 1979.
- **Propriétaire:** la commune.
- **Gestion:** la société de la patinoire puis, prochainement, la commune.
- **Abrite:** le hockey.
- **Club résident:** HC Sierre.
- **Nombre d'équipes:** une douzaine.
- **Patinage public:** 4 heures par semaine.

Un peu d'aventure vous tente?

Il vous prend l'idée de suivre un bon match de hockey, dans une ambiance festive et en compagnie de vos enfants? Soit. Mais, pour peu que quelques milliers d'autres personnes aient eu la même idée que vous, commencez par vous armer de patience aux guichets, régulièrement encombrés car trop peu nombreux et mal adaptés. Une fois dans l'enceinte, ne faites pas trop de cas de l'architecture, vieillotte. Avant de vous asseoir, si votre pantalon est un tant soit peu délicat, munissez-vous d'un coussin. Vos fesses vous en seront également reconnaissantes. Fin du premier tiers. Le petit a un petit besoin urgent? Dans un premier temps, demandez-lui de se retenir. Il insiste? Tant pis pour vous. Et pour lui. Tentez de rejoindre les sanitaires en jouant des coudes — le passage près des buvettes est engorgé — et en prévenant votre fils que ces toilettes-là ne ressemblent en rien à celles de la maison. Poussez la porte — si elle grince, ou si elle résiste, c'est tout à fait normal — et, de grâce, forcez-le à rester debout. Pendant que le petit se soulage, vous vous étonnerez que le service d'hygiène soit si tolérant. M'enfin, vous avez tout de même vu pire à Novokouznestk, lors de votre dernier voyage en Sibérie occidentale.

Ce petit périple dans les méandres de Graben, c'est certain, vous aura coupé l'appétit. C'est tout ça de gagné, certes. Le malheur, c'est que le petit dernier, resté sagement à sa place, en a marre de renifler la fumée d'un goujat sans éducation. Il a une petite faim. Vous vous frayerez à nouveau un passage entre les quidams, devisant gaiement sur ce salaud d'arbitre et ces cons de Genevois. Après plusieurs vaines tentatives, vous avez réussi à attirer l'attention du personnel. Par chance, votre fils n'a rien d'une critique gastronomique. Par contre, il apprécie modérément d'être constamment bousculé et aspergé de bière.

Le match reprend. Entre les vociférations de supporters assoiffés de haine et, parfois, de bière, et les odeurs de cigare qui vous fichent un mal de tête, vous jetez l'éponge. Prenez vos enfants par la main et leur promettez qu'ils ne seront plus jamais l'otage de votre passion. Dis, papa, c'est loin Lausanne? Il paraît que là-bas, ils ont un stade très accueillant, des sanitaires propres et des buvettes accessibles. Non, ce n'est qu'à une heure de route, mon fils. Et c'est dans le même pays, un pays riche.

MOTION AU GRAND CONSEIL

Prise de conscience politique

Fin janvier dernier, le député Alain de Preux, encouragé par l'Association valaisanne de hockey sur glace (AVHG) et les principaux clubs, déposait une motion auprès du Grand Conseil. Dans un premier temps, cette motion vise à présenter un plan général des besoins en matière de construction ou de rénovation de patinoires dans notre canton. Plus tard, il s'agira d'établir un projet de loi prévoyant le subventionnement de telles réalisations. «*Cette motion a reçu un accueil très positif, se réjouit Willy Lerjen, président de l'AVHG. Vingt et un députés, représentant les principales forces politiques, ont cosigné ce document. Il suffit d'une seule signature pour déposer une motion. D'autres députés sont de notre côté et n'hésiteront pas à appuyer notre requête. Mais nous continuerons à travailler afin d'obtenir le maximum de soutien.*»

Les initiateurs de cette action entendent alerter l'Etat du Valais sur l'état des infrastructures dans notre canton. «*Une prise de conscience est nécessaire. Notre objectif est d'inviter l'Etat à dresser un inventaire sur la situation des patinoires.*»

Dépositaire de la motion, le député suppléant Alain de Preux confirme que l'objet a retenu l'at-



Willy Lerjen, président de l'AVHG, à l'origine de la motion déposée au Grand Conseil.

mamin

tention de ses pairs. «*Il est possible qu'il revienne sur la table lors de la prochaine session, en mai prochain. C'est le Gouvernement qui fixe les priorités. De notre côté, nous allons suivre le dossier. Reste à savoir sous quelle forme il sera soutenu. Mais je crois qu'il y a une prise de conscience collective de la situation et qu'il existe une réelle volonté politique d'améliorer les équipements. Il en va de notre jeunesse, d'un sport populaire dans notre canton et du tourisme en général.*»

CS

Deux stades à ciel ouvert dans la capitale du tourisme

Sion, capitale d'un canton à vocation touristique? On veut bien le croire. Mais de grâce, évitez la patinoire de l'Ancien-Stand. Une surface de glace quelconque, des gradins qui reposent sur des tubulaires, des vestiaires, pour certains, vétustes et tellement peu accueillants et, surtout, ce magnifique ciel étoilé qui nargue les hockeyeurs ou qui, lorsque les conditions se déchainent, les obligent à plier bagages. Non, vu de cet angle, Sion n'a rien d'un lieu où il fait bon vivre. Son club de hockey, d'ailleurs, affiche régulièrement son irritation envers l'immobilisme des autorités politiques qui, longtemps, n'ont pas fait grand cas de sa situation peu enviable de SDF (sans domicile fixe) quémendant des moyens aux entreprises locales et un toit à ses voisins. Heureusement, cette vision sur-réaliste pour un pays à qui l'on

prête certaines richesses et un niveau de vie plus qu'honnête est en train d'évoluer (voir ci-contre).

Il n'empêche que durant plusieurs années — «ça fait vingt ans, peut-être plus, que le club mène ce combat» — Sion a dû se satisfaire d'infrastructures à ce point désuètes que nombreux sont les joueurs à avoir jeté l'éponge. «On est confronté à deux problèmes», raconte Jean-Luc Perroud, président du HC Sion. *D'abord, on a chaque année beaucoup de peine à convaincre les joueurs de rejoindre notre première équipe. Lorsqu'ils comprennent qu'ils devront se déplacer deux fois par semaine à Verbier ou à Loèche pour s'entraîner, ils préfèrent frapper à d'autres portes. Ils ne se rabattent sur Sion qu'au dernier moment. Ensuite, les jeunes nous quittent parfois pour d'autres clubs, lassés des conditions dans lesquels ils jouent. Prenons les parents qui*

doivent amener leur enfant à Verbier. Ils se réveillent tôt, patientent au centre sportif durant l'entraînement, puis redescendent. Leur journée est perdue. Imaginez ces mêmes parents qui ont plusieurs enfants. La saison n'est pas encore lancée qu'ils sont déjà essoufflés.»

«Grâce à Vissigen, on respire un peu mieux»

Financièrement, l'obligation pour Sion de louer des heures à l'extérieur en attendant la glace coûte quelque 35 000 francs. La situation était encore beaucoup plus insoluble lorsque Sion ne disposait que d'une seule surface de glace. «Depuis la construction de Vissigen, on respire un peu mieux. Il est désormais possible pour le public de patiner. De notre côté, on peut déplacer certaines équipes du mouvement jeunesse. Par contre, on ne peut pas organiser de matches en raison de l'étroitesse des vestiaires et du peu

de solidité des bandes.» Toujours est-il qu'il n'est pas rare que Sion doive renvoyer certaines rencontres de juniors en raison des conditions météorologiques. «Toutes ne peuvent pas être ratées. Elles sont perdues par fait...» Reste le confort des spectateurs, lesquels grelottent quand il fait beau et se mouillent franchement lorsque le ciel laisse échapper quelques larmes. «Ce n'est pas digne de la capitale, regrette Jean-Luc Perroud. Prenez le curling! Ce sport ne peut pas s'ouvrir aux jeunes en raison du manque de glace. Parfois, j'envie les autres sports qui profitent d'installations optimales. Tant mieux pour eux.»

Mais tout ceci ne sera donc bientôt plus que de l'histoire ancienne. Sion, et son mouvement juniors le mieux représenté dans notre canton, sera enfin récompensé pour sa patience.

Sion sera sous toit

Le crédit, d'un montant de 1,8 million a été voté. Deux bureaux d'ingénieurs ont été mandatés par la commune pour livrer leur rapport. Quant aux architectes, ils avaient jusqu'au 15 mars pour déposer leur dossier. La mise à l'enquête, elle, est prévue ce printemps encore. Plus rien ne s'opposera, alors, à la construction d'un toit sur l'Ancien-Stand et à la fermeture de la patinoire.

Un projet pour lequel les dirigeants se battent depuis vingt ans mais qui, cette fois, sera enfin concrétisé. «*Nous avons demandé aux architectes de procéder à quelques modifications et de nous remettre leur dossier pour le 15 mars afin que nous puissions prendre une décision, confirme*» Gerald Pfefferlé, vice-président de la commune de Sion. *La mise à l'enquête est imminente. Les travaux débiteront cette année encore et seront achevés pour l'été 2002. Ainsi, nous aurons fait notre travail.*

Initialement, la pose du toit et la fermeture de la patinoire auraient dû être réalisés en deux étapes. Finalement, les

travaux seront effectués en même temps. «*Quand bien même on nous a souvent promis le toit, quand bien même mes prédécesseurs et moi-même avons longtemps attendu en vain, cette fois, j'y crois, lance*» Jean-Luc Perroud, président du HC Sion. *Certes, il s'agira encore de traiter les éventuelles oppositions. Mais je suis confiant. Je comprends la réaction de la commune qui n'a pas voulu répéter certaines erreurs commises ailleurs et qui s'est donné le temps de bien traiter ce dossier. Il n'y a plus qu'une année à attendre.*

En regard de la patience, régulièrement mise à mal, des précédents dirigeants, ce délai apparaît anecdotique. «*Voici quatre ans, la commune avait déjà investi 1,8 million pour divers travaux de rénovation. Les tuyauteries, la dalle de béton et les gradins avaient été refaits. Quatre nouveaux vestiaires avaient également été construits.*» Dans quelques mois, la patinoire de l'Ancien-Stand fera peut-être des envieux. Incroyable, non?



SION

- **Année de construction:** 1956. D'importantes rénovations ont été effectuées il y a six ans.
- **Propriétaire:** la commune.
- **Gestion:** la commune.
- **Abrite:** le hockey, le curling, le patinage artistique et le eisstok.
- **Club résident:** HC Sion.
- **Nombre d'équipes:** 13.
- **Patinage public:** tous les jours à Vissigen.



CS



Jean-Luc Perroud, président du HC Sion, pourra enfin mettre ses treize équipes sous toit. Et son public à l'abri.

Certes, la patinoire du Forum n'a rien d'une enceinte olympique. D'ailleurs, dans le dossier des Jeux, il était prévu une nouvelle construction près du CERM. Il n'empêche qu'elle est la plus fonctionnelle et la plus accueillante des patinoires de plaine. Ses vestiaires, au nombre de cinq dont trois suffisamment grands, ses places assises pourvues de sièges, ses places de presse confortables et suffisamment nombreuses, des places de parking en suffisance, le Forum n'a rien à envier à ses homologues valaisans. «*La patinoire répond à toutes les normes de sécurité requises par la ligue, explique Grégoire Schwery, président du HC Octodure. Par rapport à certaines enceintes de LNB, elle est vraiment très agréable. De gros efforts ont été entrepris par la commune pour améliorer le confort des spectateurs. En fait, seule la buvette et le café sont un peu justes. On ne peut pas y faire de la cuisine trop compliquée. En cas de promotion en LNB, il faudrait également construire quelques loges supplémentaires. Actuellement, on en a deux et elles sont vendues pour la saison.*»



Le vestiaire attribué au HC Martigny fait également quelques envieux en ligue nationale.

nf-spahr

La patinoire est disponible dès juillet pour un camp de patinage artistique. Elle accueille Octodure, bien sûr, mais également quelques clubs extérieurs, Charrat et quelques équipes corporatives, ainsi que le curling. Le public, lui, peut se défouler le mercredi après-midi et le dimanche. Mais surtout, les jeunes sont nombreux à pati-

ner au rythme de la musique le samedi soir lors des fameuses soirées disco-glace.

Quant au club résident, il aurait tort de se plaindre. Les installations sont mises gratuitement à sa disposition par la commune qui lui octroie, en plus, un subside assez conséquent. «*On est vrai-*

ment gâté. On ne paie rien et on encaisse la totalité des panneaux publicitaires — réd.: particulièrement nombreux — dans la patinoire. Les seuls frais à notre charge, ce sont les factures d'électricité et de téléphone.»

Reste tout de même un petit bémol. A Martigny, on ne crache-

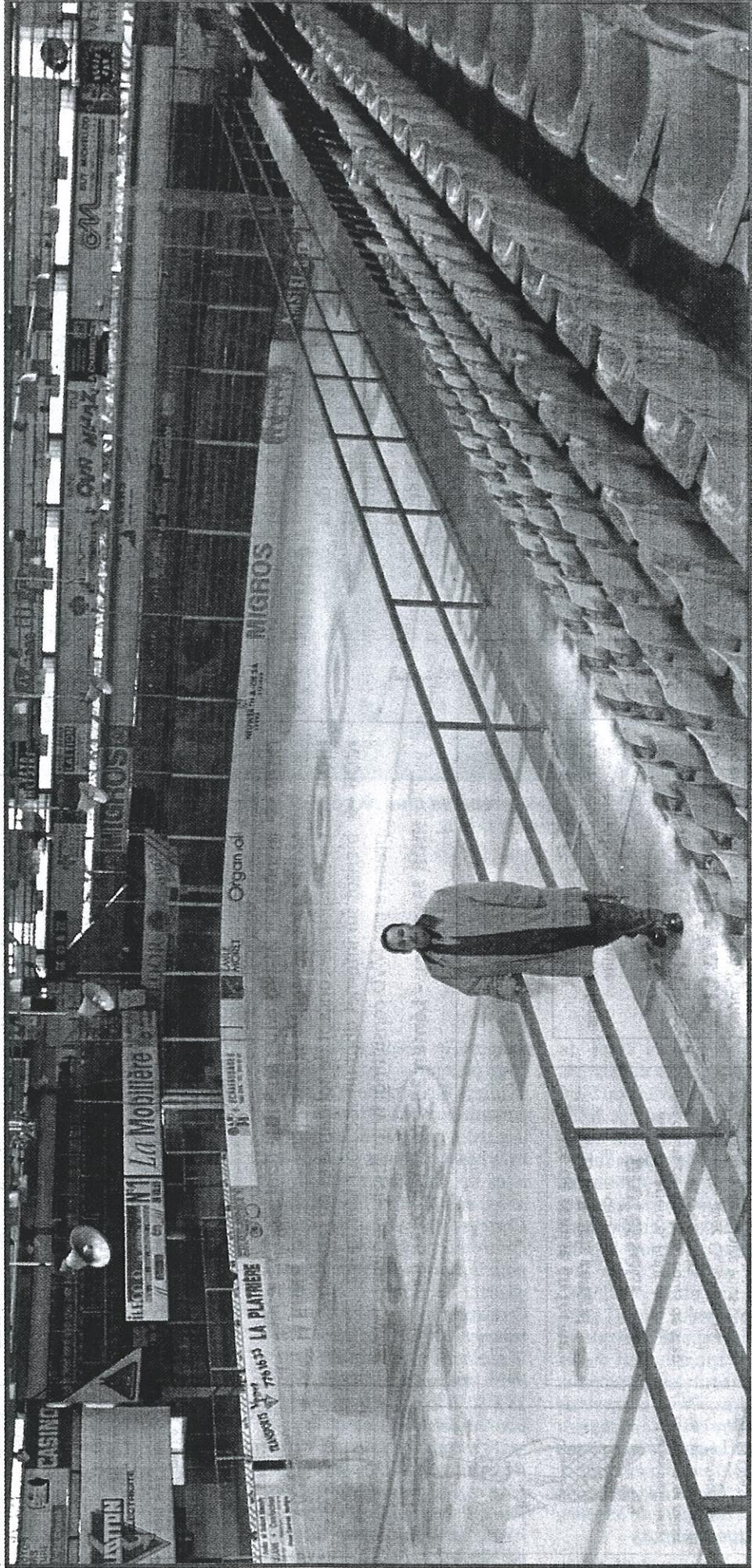
rait pas sur une deuxième surface de glace à ciel ouvert. «*Malheureusement, la patinoire est construite sur un site archéologique et l'endroit est classé monument historique. Il est dès lors impossible d'y construire quoi que ce soit à proximité.*»

Christophe Spahr



MARTIGNY

- **Année de construction:** 1954.
- **Propriétaire:** la commune.
- **Gestion:** la commune.
- **Abrite:** le hockey, le curling et le patinage artistique.
- **Club résident:** HC Octodure.
- **Nombre d'équipes:** 9.
- **Patinage public:** chaque mercredi et dimanche après-midi et la fameuse disco-glace, le samedi soir.

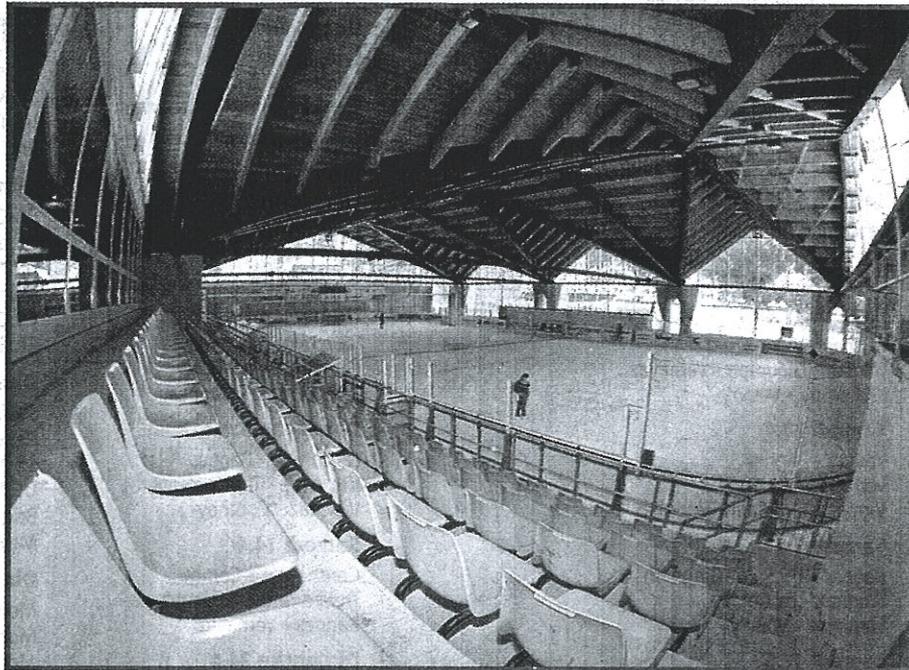


Grégoire Schwery, président du HC Martigny, estime les infrastructures cédées gratuitement par la commune supérieures à de nombreuses patinoires en LNB.

La patinoire la plus moderne du Valais

Depuis la dissolution du HC Loèche-les-Bains, en proie à d'insolubles difficultés financières, la patinoire n'a plus de club résident durant l'hiver. «Certes, c'est dommage, regrette Peter Vogel, responsable du centre sportif et ancien chef technique du club. Mais la présence d'un club n'est pas vitale. Désormais, nous sommes plus libres pour organiser notre programme.»

Et celui-ci affiche complet durant plusieurs semaines. Début juillet, c'est l'Association valaisanne et son célèbre camp d'entraînement qui occupe les lieux durant six semaines. Une aubaine pour le centre sportif. Ensuite, ce sont les équipes nationales, les clubs de première ligue ou les sélections nationales qui louent la patinoire pour leur préparation hivernale. ZSC Lions, Zoug, Olten, Lugano, Winterthour, Guin,



La Sportarena, la plus récente et la plus accueillante, n'accueille pourtant pas de club résident.

gibus

Thoune, les juniors élites de Fribourg, les équipes valaisannes de Montana, Anniviers ou Sion prennent régulièrement leurs quartiers dans la station haut-valaisanne. Plus tard dans l'hiver, ce sont les équipes nationales féminines du Japon, de France et l'équipe de Suisse B qui viennent parfaire leur condition. Depuis quelques années, Loèche-les-Bains est une étape privilégiée pour de nombreux clubs. La station, le centre sportif ainsi que les maisons d'appartement ou les hôtels en sont les principaux bénéficiaires. «Nous essayons de fidéliser notre clientèle en signant des contrats longue durée, explique Peter Vogel. Tous sont satisfaits de leur séjour. Quant à la patinoire, elle affiche complet tous les jours, parfois jusqu'à minuit.»

Seule ombre au tableau, la saison est courte. Dès que les divers championnats ont

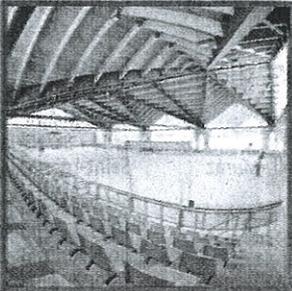
démarré, les clients se font beaucoup plus rares. Ce sont les particuliers qui prennent le relais. Lorsque le mauvais temps est de la partie, quelque deux cents à trois cents touristes goûtent aux joies du patinage libre. «Nous avons scindé la surface en deux. L'une est réservée aux patineurs, l'autre aux hockeyeurs qui jouent pour le plaisir.» Et Peter Vogel de glisser une anecdote. Croustillante. «Durant les vacances de Noël, un Russe a loué la patinoire tous les jours durant deux semaines, de 12 heures à 13 h 30. Il la voulait uniquement pour ses deux fils, pour qu'ils puissent s'entraîner individuellement. Il a payé cash, 250 francs l'heure. Mais ce n'est pas tout. Après quatre jours, il s'est rendu compte qu'il n'était pas le bon entraîneur pour ses fils. Alors il a fait venir de Russie un entraîneur privé...»

CS



LOÈCHE

- **Année de construction:** 1990.
- **Propriétaire:** à définir encore entre la commune, l'office du tourisme et une société.
- **Abrite:** le hockey, le curling et le eisstock.
- **Club résident:** aucun depuis la dissolution, voici deux ans, du HC Loèche-les-Bains.
- **Nombre d'équipes:** aucune.
- **Patinage public:** tous les jours.



NENDAZ

Suffisant pour la station



A Nendaz, les touristes apprécient de patiner sous le soleil.

mamin

Relativement récente, la patinoire de Nendaz ne souffre pas de l'absence d'un toit. Au contraire. «Le public, en particulier les touristes, apprécie de patiner à ciel ouvert, sous le soleil», explique Fabien Fournier, responsable du centre sportif. Ce n'est pas un problème pour la station. Le patinage public (réd.: 350 paires sont disponibles à la location) est une activité assez prisée à Nendaz. En moyenne, on peut tabler sur 10 000 entrées durant la saison.» En fait, seul le club de hockey, pensionnaire en deuxième ligue,

peut regretter l'absence du toit. Encore qu'il ne soit pas si souvent prétérité. «A tout casser, on doit annuler deux à trois matches durant l'hiver, tout au plus. C'est minime. Par contre, si l'on était protégé des intempéries et si l'on pouvait exploiter la patinoire plus vite dans la saison, on pourrait louer la glace à d'autres clubs.»

Le club de hockey ne paie aucune location. Quant au déficit d'exploitation, il est couvert par la commune. Le centre sportif abrite également une buvette.

CS



NENDAZ

- Année de construction: 1981.
- Propriétaire et gestion: l'association du centre sportif, dans laquelle la commune est actionnaire.
- Abrite: le hockey et le curling.
- Club résident: HC Nendaz.
- Nombre d'équipes: 5.
- Patinage public: tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30. Le soir, selon les disponibilités.

«On n'est pas à plaindre»



La fusion entre Val-d'Ille et Champéry a résolu bien des problèmes dans l'occupation de la glace de Champéry. nf-spahr

Bien que largement ouverte sur les côtés, la patinoire de Champéry est à l'abri des intempéries. Elle n'offre pas, par contre, tout le confort voulu. Ses deux vestiaires sont insuffisants aux yeux de Bernard Vieux, coprésident du HC Portes-du-Soleil. «Il en faudrait quatre, estime-t-il. On a de quoi envier Monthey, bien mieux pourvu.» Par contre, le club de deuxième ligue n'a aucune difficulté à obtenir des heures de glace. Seul club résident, il établit son programme à sa propre convenance et le transmet au centre sportif. Les heures non occupées sont libérées pour le patinage public. En outre, la fusion entre Champéry et Val-d'Ille, longtemps en deuxième ligue, a résolu bien des problèmes dans l'occupation de la glace. «Avant, il fallait jongler entre les

deux clubs. Désormais, on n'a vraiment pas de quoi se plaindre. Nos spectateurs sont à l'abri, ce qui n'est pas le cas partout. Dans notre groupe, cette saison, cinq patinoires sur neuf étaient à ciel ouvert. Ainsi, on évite de renvoyer des rencontres. Remarquez qu'on a quand même eu chaud, voici deux ans, lorsque le compresseur a lâché. La patinoire, construite en 1974, n'est plus toute jeune. Quant à la glace, elle souffre parfois des différences de température. Sa qualité est souvent inégale.»

En service entre le 20 et le 25 août, la patinoire accueille des clubs de ligues inférieures qui profitent des installations pour préparer leur saison. Même Bienne, en septembre dernier, a passé quelques jours à Champéry.

CS



CHAMPÉRY

<ul style="list-style-type: none"> ■ Année de construction: 1974. ■ Propriétaires: le centre sportif et la commune. ■ Gestion: le comité du centre sportif. ■ Abrite: hockey et curling. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Club résident: HC Portes-du-Soleil. ■ Nombre d'équipes: 6. ■ Patinage public: quasiment chaque après-midi et en soirée
--	--

Un atout pour la station

Verbier n'abrite pas seulement son club de deuxième ligue. Il est surtout un centre sportif très prisé par les clubs environnants, en manque de glace, et reconnu pour son camp de hockey qui se déroule en été. D'ailleurs, la pause est très courte. Si la patinoire ferme ses portes après les vacances de Pâques, elle retrouve la glace dès la mi-juin. Jusqu'en automne, elle ne cesse d'accueillir des clubs qui, régulièrement, profitent des installations pour organiser leur camp d'entraînement. «*Sion et Nendaz s'entraînent chez nous depuis des années, en attendant de bénéficier de leur propre patinoire*, explique Valérie Besson, assistante de la direction du centre sportif. *Ils nous rendent visite plusieurs fois par semaine durant un mois, voire six semaines. Sinon, on loue la patinoire pour des camps de préparation et le camp d'entraînement de Richard Beaulieu qui s'étale sur six semaines.*» Le prix de la location? 183 francs l'heure, un prix

dégressif suivant le nombre d'heures louées.

Une patinoire couverte, des vestiaires en suffisance — cinq, dont un est attribué au HC Verbier — une piscine couverte, diverses activités physiques, un restaurant et des logements dans l'abri PC, le centre sportif offre toutes les commodités. D'ailleurs, il est un atout non négligeable pour la station et la société qui gère l'ensemble. «*Il est difficile de dissocier la patinoire du centre sportif. C'est un tout. Par contre, on peut affirmer qu'elle affiche un très bon taux d'occupation. Parfois, on est même saturé. Quant au patinage public, je suis surpris par sa popularité auprès des touristes. Bien sûr, il est dépendant des conditions climatiques. Mais lorsque le temps ne se prête pas à la pratique du ski, les touristes viennent volontiers patiner. Il nous est arrivé de faire 400 entrées. Chaque soir, c'est un club de hockey qui prend le relais. En outre, des groupes louent la glace pour disputer un tournoi ou des rencontres amicales.*» **CS**



- **Année de construction:** 1983.
- **Propriétaire:** la commune.
- **Gestion:** la commune loue le centre sportif à la société de développement, laquelle sous-loue à une société, Verbier Sports Management S.A. qui gère le centre depuis deux ans.
- **Abrite:** le hockey, le curling et le ballon-balai, un sport qui s'apparente au hockey.
- **Club résident:** HC Verbier.
- **Nombre d'équipes:** 5.
- **Patinage public:** en théorie, tous les jours de 10 à 21 heures. «*En fait, il vaut mieux se renseigner avant d'y venir car des clubs louent régulièrement la patinoire.*»



Valérie Besson loue fréquemment la patinoire de Verbier à des clubs ou à diverses sociétés.

MONTHEY

Une patinoire l'hiver,



L'hiver, la patinoire est essentiellement réservée aux besoins du HC Monthey et du patinage artistique.

bussien

L'hiver, la patinoire couverte accueille le HC Monthey, bien sûr, mais également quelques formations corporatives et le patinage artistique. L'été, elle se transforme en halle polyvalente. «La glace n'est pas disponible avant début septembre», précise René Künzle, président de l'Association de la patinoire. Du mois d'avril au mois d'août, elle abrite des discos, des expositions et même des assemblées. Ces

manifestations permettent quelques rentrées financières. Elles font surtout vivre les commerces et les établissements publics qui profitent des retombées. On se contente de louer les locaux. En aucun cas, on ne voudrait prendre le risque économique d'organiser des concerts ou des manifestations extrasportives.»

Ainsi, la patinoire accuse chaque année un petit découvert — 250 000 francs — que prend en charge la commune, parte-

naire de l'Association. Une seule surface de glace répond largement aux besoins de la région et du club de hockey. «Pour Monthey, c'est suffisant. Maintenant, on sait que dans le cadre du centre national de glace, on s'est intéressé aux infrastructures existantes. Ce n'est pas tout d'investir. Reste à savoir qui assumera le déficit d'exploitation.»

Quant au patinage public, il n'a pas forcément la cote à Monthey. «On est bien conscient

que les habitudes changent et que les jeunes sont attirés par d'autres sports. La fréquentation est en baisse.» Aujourd'hui, René Künzle lorgne sur le Festival olympique de la jeunesse, une compétition européenne d'une durée d'une semaine pour laquelle Monthey a posé sa candidature, au même titre que l'Espagne. «Cette manifestation se déroulera en 2005. La ville organisatrice sera désignée les 30 novembre et 1er décembre prochain. C'est une façon d'ani-

une halle polyvalente l'été



En été, la glace laisse parfois place au... sable et aux soirées disco.

mer la région, plus qu'une réelle possibilité de remplir les caisses.»

Club résident, le HC Monthey n'est donc pas à plaindre. Il dispose de suffisamment d'heures de glace et l'aménagement du plan horaire n'occasionne aucun problème majeur. Seul regret: la mise en service tardive de la patinoire le contraint à se déplacer, en début de saison, à Villars. «Les frais de location s'élèvent environ à 2500 francs. Ce n'est pas bien lourd», conclut Marc Schöni. CS



MONTHEY

- **Année de construction:** 1980.
- **Propriétaire et gestion:** association de la patinoire couverte, avec le soutien de la commune.
- **Abrite:** le hockey, le patinage artistique.
- **Club résident:** HC Monthey.
- **Nombre d'équipes:** 10.
- **Patinage public:** chaque mercredi et samedi après-midi, ainsi que le dimanche.

Le toit se fait attendre



German Andenmatten constate qu'à Saas-Grund, les moyens financiers sont engagés pour les remontées mécaniques gibus

Ici, on n'en a que pour le ski. On investit en priorité dans les remontées mécaniques», constate German Andenmatten, président du club depuis sa promotion en première ligue, soit depuis treize ans. Mais le «boss», par ailleurs homme à tout faire dans le club, n'est pas fataliste. D'ailleurs, lui aussi, à l'instar de toute la station, vit du tourisme et de ses retombées. Le club de hockey, qui nargue chaque année les plus nantis, constitue tout de même la fierté locale. Il n'est pas rare que plusieurs centaines de spectateurs, des partisans qu'il ne fait pas bon contrarier, se massent autour de la surface. Seule la neige les retient parfois, à contrecœur, à la maison. Car, et c'est bien là leur seul regret, la patinoire n'est toujours pas abritée. «Ah!, le toit, soupire German Andenmatten. Voilà des années, cinq ou six ans en tous les cas, qu'on en parle. Qu'on espère. A force, on se fait une raison. On est conscient aussi que la mauvaise expérience vécue à Loèche-les-Bains ne nous aide pas.»

Une étude de faisabilité et de coûts a bien été entreprise. Mais là encore, elle ne favorise pas les desseins du club. «L'investissement se monterait entre 1,5 et 2,5 millions. Pour la commune, c'est trop lourd. Seul un subside de l'Etat pourrait nous donner un coup de pouce.»

La glace recouverte de... boue

Au-delà de l'inconfort des infrastructures — le club doit parfois renvoyer une rencontre, renoncer à s'entraîner; il manque

également de vestiaires — il ne pourra jamais envisager une promotion en LNB. Certes, sportivement, elle n'est pas d'actualité. Mais depuis quelques années, Saas-Grund occupe régulièrement le haut du classement. «Nous avons deux craintes: l'une est de monter en LNB, l'autre de retrouver Sierre et Viège en première ligue, deux affiches qui attirent beaucoup de monde, rigole German Andenmatten. Sinon, on fait avec.» Reste que la bucolique patinoire, à flanc de montagne, a eu chaud en octobre dernier. Les intempéries ont failli avoir raison de la résistance des gens du lieu. Une coulée de boue a terminé sa course sur la glace, contraignant ses propriétaires à déménager durant quelques semaines.

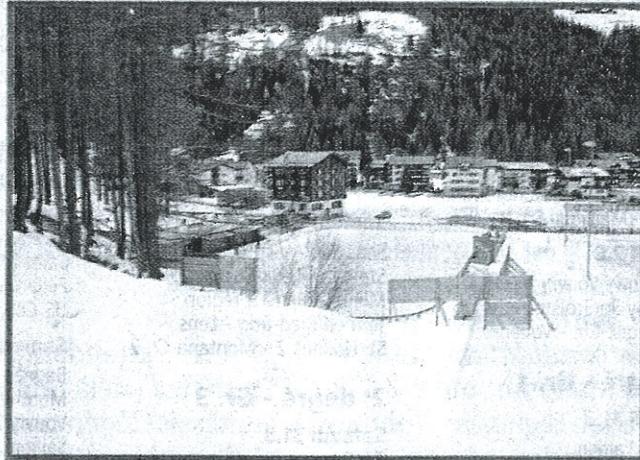
En début de saison, Saas-Grund doit trouver refuge à Viège en attendant sa propre glace. «Ce sont quelques milliers de francs qui partent en location», regrette le président. Mais il en faut davantage pour démoraliser ce club formateur qui se targue d'avoir sorti quelques talents. Qui en possède encore en réserve. «Tenez, cette saison, l'entraîneur a régulièrement aligné trois joueurs de 19 ans, trois autres de 17 ans et deux éléments qui n'ont pas encore 16 ans. Nos minis ont disputé les finales pour monter en top. Et nous avons encore trois jeunes retenus en sélection nationale.»

Saas-Grund évolue sur une patinoire désuète, n'offre quasiment aucun confort à son public et à la presse. Son club est le parent pauvre à côté du ski. Mais il a des idées et, surtout, un extraordinaire courage. **CS**



SAAS-GRUND

- Année de construction: 1988. Jusque-là, c'était une patinoire naturelle.
- Propriétaire: la commune.
- Gestion: la commune.
- Abrite: le hockey, le curling et le eisstock.
- Club résident: EHC Saas-Grund.
- Nombre d'équipes: six.
- Patinage public: tous les jours.



Bucolique, la patinoire de Saas-Grund construite à flanc de montagne.

gibus

DATE IMPORTANTE 2002

24 et 25 avril

Cours de Maîtres de Glace
Espace Gruyère à Bulle

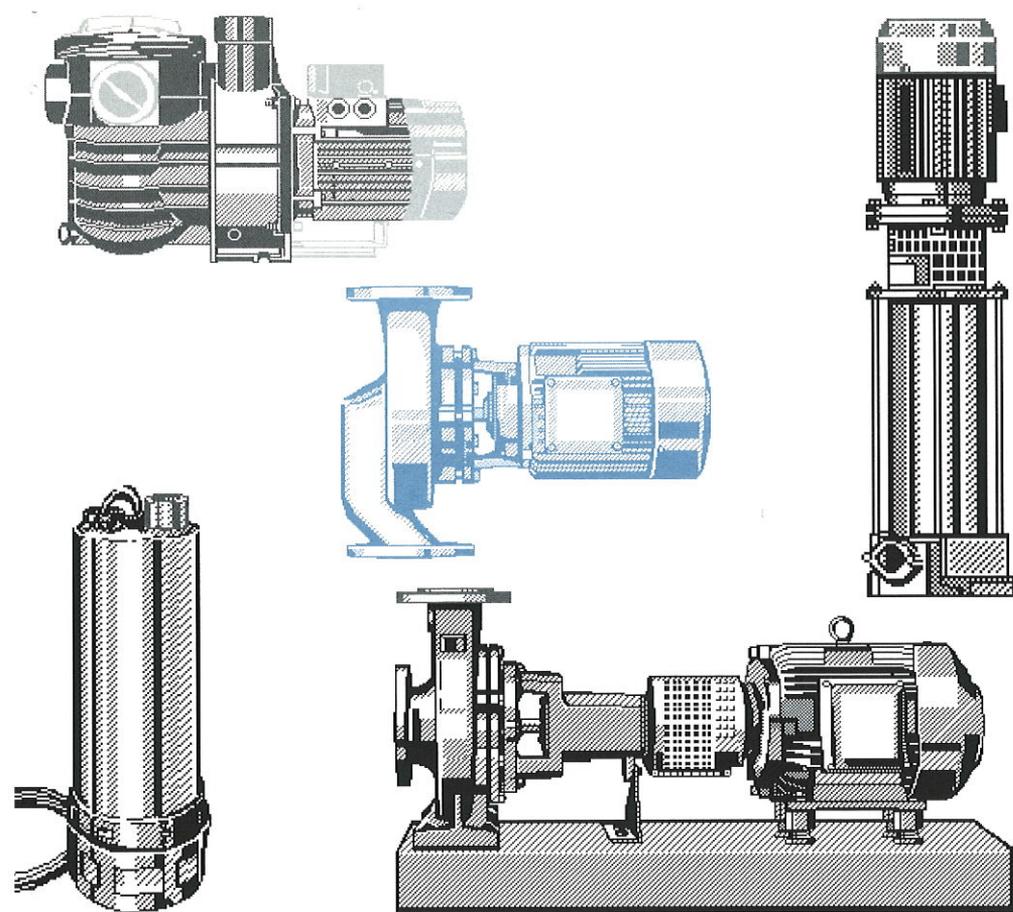
Le Chablais dans la course

Le Chablais accueillera-t-il le centre national de glace, dévolu en priorité au curling et au patinage artistique, tout en profitant des 4 millions de crédit alloués par la Confédération? Quand bien même il a été redéfini, le projet n'est pas abandonné. *«Nous avons jusqu'à fin juin pour déposer notre dossier et faire acte de candidature, précise Georges Mariétan, membre de l'Association régionale Monthey - Saint-Maurice. Après quoi, d'autres régions de Suisse pourront se manifester. Fribourg et Berne sont, paraît-il, intéressés.»*

Première certitude, le Chablais renonce à investir 20 millions, au minimum, dans une nouvelle construction qui abriterait au moins deux surfaces de glace. *«L'investissement est trop lourd, sans même parler des frais de fonctionnement. Nous avons envisagé les sites de Saint-Maurice ou de Collombey; ils ont été abandonnés.»* Désormais, les initiateurs du projet se tournent vers des sites existants, Monthey et

Champéry en l'occurrence. *«Nous avons mandaté deux experts afin qu'ils évaluent les avantages et les inconvénients de l'un et de l'autre. Ils nous remettront leur rapport d'ici un bon mois. Ensuite de quoi, nous déposerons notre dossier à l'Etat du Valais qui le soutiendra ou non.»*

En attendant, Georges Mariétan a déjà pris les devants auprès des fédérations de curling et de patinage artistique, ainsi qu'auprès de la commission fédérale qui se sont rendus à Monthey et à Champéry le 13 février dernier. *«Ils ont montré un certain intérêt, mais sans se prononcer davantage. Eux font part de leurs besoins, mais ils ne participent pas au financement. Tout le problème réside justement dans l'investissement. Qui l'assumera? 20 millions, c'est exclu. Par contre, un aménagement autour d'installations existantes de l'ordre de 10 à 15 millions est davantage envisageable.»*



repelec
moteurs s.a.

Un partenaire efficace pour vous conseiller en matière de pompes

Autres produits

Moteurs électriques

Démarrateurs

Variateurs

Groupes électrogènes

Réducteurs

En stock à Lutry

Repelec Moteurs SA
s'occupe de l'entretien,
du bobinage et de la vente
de machines électriques.

Pour éviter les arrêts de
fabrication, nous proposons
des **contrôles périodiques**.
Il s'agit de mesures prises
chez vous pendant la marche.
Leur évaluation permet de
prévoir le 90% des pannes.

Nous vous assistons
volontiers pour des calculs
de démarrage ou pour le
choix du moteur adapté
à votre installation. Sur
demande, nous sommes
également présents lors
de la mise en service.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47